

La Lettre et L'Esprit

ROGER CAILLOIS

BELLONE
OU
LA PENTE DE LA GUERRE

LA RENAISSANCE DU LIVRE

ROGER CAILLOIS

BELLONE

ou

LA PENTE DE LA GUERRE

LA RENAISSANCE DU LIVRE

12, PLACE DU PETIT SABLON — BRUXELLES

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE
DOUZE EXEMPLAIRES SUR PAPIER VERGÉ,
NUMÉROTÉS DE I À XII.

AVERTISSEMENT

Quand, cédant à une sollicitation amicale, je publiais en 1951 la seconde partie de cette étude, ce fut dans une édition discrète, à tirage limité et en attendant que la première partie fût rédigée. Je m'accordais deux ans pour achever l'ouvrage et substituer à cette publication partielle et prématurée une autre qui correspondît entièrement à mon dessein. Je me suis laissé séduire par d'autres enquêtes, de sorte qu'il m'en a fallu plus de dix pour me décider à terminer celle-ci. Encore le volume actuel est-il loin de présenter l'ampleur que j'avais primitivement souhaité lui donner.

C'est que, de loin en loin, je me trouvais découragé par la parution de quelque ouvrage excellent, plus particulier que le mien, mais combien plus substantiel et mieux informé⁽¹⁾. Je désespérais de pouvoir rivaliser avec tant de savoir et même de trouver le temps d'en tirer profit, si bien qu'à la fin je me retrouvai résigné à être succinct, sinon squelettique et presque réduit aux idées, régime fort périlleux pour un travail de cette espèce, où il est d'ordinaire désastreux qu'elles manquent de contrepois.

© 1963 by LA RENAISSANCE DU LIVRE
Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays.

En 1951, dans le recueil provisoire où elle figurait (2), cette seconde partie — celle qui est intitulée *Le Vertige de la Guerre* — était accompagnée de trois autres recherches qui, comme elle, décrivaient les effets de la passion et de l'imagination dans plusieurs manifestations importantes de la vie collective. Elle n'est donc pas une étude de la guerre elle-même, mais de la fascination que la guerre exerce sur le cœur et sur l'esprit humain. Toutefois, je désirais aussi, et préalablement, esquisser les grandes phases de son histoire et montrer comment son mécanisme est lié, de façon intime et inextricable, au développement même de l'Etat, tour à tour entraîné par lui et l'entraînant, oscillant d'autre part des duels simultanés au massacre indistinct. J'estimais devoir d'abord circonscrire les réalités déjà redoutables et écrasantes de la pesanteur sociale, afin de mieux mettre en lumière les dangers supplémentaires qui viennent de leur répercussion éblouie dans la conscience individuelle.

En 1954, publiant en revue un des volets de cette nouvelle contribution qui aurait dû précéder l'autre, je précisai mon intention de la manière suivante : « La voie », disais-je à peu près, « qui conduit à l'assimilation de l'Etat et de l'armée, aboutit, d'une part aux guerres nationales, de l'autre à la nation égalitaire, totalitaire. Mais il peut arriver à l'inverse qu'une civilisation — celle de la Chine classique, par exemple — mette avec succès son effort à séparer l'armée et la nation. L'Occident chrétien, pendant la période qui court entre le Moyen Age et la Révolution française, tenta, de son côté, d'y parvenir avec des fortunes diverses. Voici définis les termes d'un des plus graves dilemmes que l'homme ait rencontrés au cours d'une histoire plusieurs fois millénaire et qui n'a pas encore reçu, semble-t-il, de solution satisfaisante ». Je con-

cluais en ces termes : « Ce dilemme, je pourrais pousser la simplification jusqu'à le formuler ainsi : ou bien les inégalités sociales entre les hommes sont codifiées et entretenues par les rites, les coutumes et les lois, et alors les guerres sont en général limitées, courtoises et peu sanglantes, des sortes de jeux et de cérémonies ; ou bien les hommes sont égaux en droits, ils participent également aux affaires publiques et, dans ce cas, les guerres ont tendance à se transformer en chocs illimités, meurtriers et implacables. L'homme ne paraît pas avoir jusqu'à présent réussi à gagner sur les deux tableaux à la fois ».

Telle demeure l'idée maîtresse du présent ouvrage, aujourd'hui complet. Elle explique l'étendue de mes craintes et la modestie de sa conclusion. Je reste en effet disciple de Montesquieu : « La politique est une lime sourde » a-t-il écrit quelque part, voulant dire par là, et le disant très bien, que rien qui doit vaincre un jour les inerties régnant en ce domaine, ne progresse que lentement et sans éclat.

Janvier 1962.

NOTES

(1) Je pense notamment au travail de M. Raoul Girardet, *La Société militaire dans la France contemporaine (1815-1938)* et à celui de M. Emile G. Léonard, *L'armée et ses problèmes au XVIII^e siècle*. D'autre part, j'aurai aimé avoir l'occasion de discuter les thèses stimulantes de Gaston Bouthoul et faire mieux profiter la partie finale de mon travail des analyses si perspicaces de Raymond Aron.

(2) *Quatre essais de Sociologie contemporaine*, O. Perrin éditeur, Paris.

PREMIERE PARTIE

LA GUERRE

ET

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTAT

LES DEBUTS ET LES FORMES REDUITES

ON ne comprend pas la guerre, si on ne la définit pas d'emblée comme une lutte collective, concertée et méthodique. Il ne suffit nullement de considérer en elle le pur et simple recours aux armes. J'entends bien que la violence constitue le fait même de la guerre, mais il faut préciser aussitôt qu'il ne s'agit pas de n'importe quelle violence. Personne ne nommerait guerre une multitude de rixes indépendantes.

L'effort de coopération à l'intérieur de chaque camp n'est pas moins significatif que les combats où ils affrontent leurs forces et leurs ressources. Et il a plus de portée, car il persiste dans la paix et permet le retour de la guerre.

La nature de la guerre, ses caractères, ses conséquences, son rôle dans l'histoire ne deviennent intelligibles que si l'on garde présent à l'esprit qu'elle n'est pas simple lutte armée, mais entreprise organisée de destruction.

Juristes, stratèges et hommes d'Etat ont donné mille et mille définitions différentes de la guerre. Or elles sont presque toutes satisfaisantes, car la guerre est un phénomène si complexe

que de nombreuses formules ne suffisent pas à en épuiser la réalité. En outre, cette réalité est la plus changeante qu'on puisse concevoir. Il n'y a pas grand-chose de commun entre le raid d'une tribu « sauvage » contre une peuplade voisine, une campagne du Maréchal de Saxe et la conduite moderne de la guerre totale. A mesure que la civilisation se développe, la guerre, loin de disparaître, croît en extension, en intensité, en généralité. Elle intéresse plus d'espace, plus de gens, plus de choses. Je ne compte pas ici qu'elle devient plus meurtrière. Je remarque seulement que la façon de faire la guerre, je dirai même la façon dont on peut faire la guerre, car on le fait toujours autant qu'on peut, épouse si parfaitement l'état présent de la civilisation, en quelque lieu et à quelque époque que ce soit, qu'on chercherait en vain une meilleure pierre de touche pour en apprécier chaque fois les valeurs et les pouvoirs.

Il est inexact, sauf au point de vue moral et pour l'étymologie, que la guerre soit le contraire de la civilisation : elle l'accompagne comme son ombre et grandit avec elle. Il n'est pas vrai non plus, comme beaucoup l'ont prétendu, que la guerre soit la civilisation même et qu'elle l'engendre en quelque sorte : la civilisation est œuvre de paix. Mais la guerre exprime la civilisation. En réalité, elle n'est rien d'autre qu'un certain mode d'existence des sociétés, dans lequel tout ou partie des forces productives d'une nation se trouve dérivé vers les tâches de destruction ou de protection contre la destruction. L'étendue du territoire, la nature des institutions politiques, le degré de développement technique constituent une première série de facteurs qui donnent chaque fois au conflit une physionomie particulière. La proportion de ses membres, de ses ressources et de sa puissance que chaque société entend destiner à l'accomplissement de ces tâches, la résolution, la passion avec lesquelles elle les entreprend, contribuent de leur côté à déterminer le volume et la densité des différents types de guerre ; ceux-ci correspondent aux différents types des sociétés et ils en traduisent les caractéristiques principales. On peut distin-

guer dans cette perspective la guerre des sociétés peu différenciées, qui met aux prises des tribus aux moyens et aux institutions rudimentaires ; la guerre des sociétés féodales ou hiérarchiques, qui apparaît comme la fonction d'une aristocratie spécialisée ; la guerre impériale qui se produit quand une nation de cohésion et de culture plus complexes étend par la force sa domination sur les peuplades qui l'entourent et les inclut dans un ensemble organisé ; la guerre nationale enfin qui oppose les ressources en hommes et en matériel de puissants États.

Dans toutes ces guerres, il y a mort d'homme, mais la mort y est donnée et reçue dans des conditions peu comparables et parfois franchement opposées. Chacune de ces sortes de guerre fait penser à une autre activité humaine avec laquelle elle offre de saisissantes analogies. La guerre primitive est apparentée à la chasse : l'ennemi est un gibier qu'il s'agit de surprendre. La guerre féodale tient de la cérémonie et du jeu : l'égalité des chances y est soigneusement respectée et l'on recherche une victoire plus symbolique que réelle. Au contraire, dans la guerre impériale, la partie n'est pas équilibrée : à vrai dire c'est la disproportion même des ressources et des engins qui définit cette sorte de conflit. Le mieux pourvu absorbe le plus faible, plutôt qu'il ne le combat. Il l'assimile. Sa tâche est souvent plus administrative que militaire. Enfin, dans les guerres entre nations l'égalité se trouve rétablie, mais chacun des adversaires s'engage jusqu'à la limite de ses forces et cherche par tous les moyens à réduire l'autre à demander grâce, de sorte qu'il n'y a pas de massacre qui semble excessif ou barbare : la guerre est constituée par une succession de coups impitoyables auxquels on ne demande que d'être efficaces.

Sans doute, tout se chevauche. Aucun de ces types n'existe à l'état pur. Chaque guerre retient en elle quelques-uns des traits qui définissent les autres espèces de conflit. Mais ils se trouvent alors perdus dans un ensemble étranger à leur nature

et qui obéit à d'autres lois. Ce sont des survivances ou des aberrations, sans influence sur le cours général des choses et qui apparaissent plus curieuses que symptomatiques.

Un principe général se dégage sans peine de cette quadruple distinction : ce n'est ni la vaillance, ni l'esprit d'agression, ni la férocité qui fait l'intensité de la guerre. C'est le degré de mécanisation de l'Etat, ce sont ses capacités de contrôle et de contrainte, le nombre et la rigidité de ses structures. Durant le cours de l'histoire, la puissance de l'Etat profite régulièrement de la guerre. Et c'est, réciproquement, l'accroissement seul de la puissance de l'Etat qui change petit à petit la nature de la guerre et qui l'achemine vers ce qu'on commence d'appeler à partir du début du XIX^e siècle son être absolu.

§ 1. *La guerre primitive.*

Le moment paroxystique des sociétés primitives n'est pas la guerre, c'est la fête. La fête constitue le lien social par excellence et le point culminant de l'existence collective : son sommet de cohésion, de mouvement et de dépense. La fête rassemble les individus, les brasse, porte leurs émotions à une sorte d'incandescence frénétique, inverse leurs règles de vie, épuise d'un coup leur vigueur et leurs richesses. Au contraire, la guerre tranche à peine sur la monotonie des jours ; il n'y a pas de temps de guerre nettement séparé du temps de paix. On ne passe pas de l'un à l'autre par des actes solennels comme sont la déclaration de guerre et la signature d'un armistice. La guerre et la paix coïncident et sont toutes deux permanentes. A l'extrême, la collectivité vit dans un état d'hostilité perpétuelle avec les groupes limitrophes, sans toutefois se trouver engagée dans les opérations militaires d'envergure : chacun tue l'étranger qu'il rencontre ou est tué par lui. Ce ne sont que coups de main ou embuscades, où ne prennent part qu'un petit nombre de guerriers. La guerre est l'affaire d'un lignage,

d'une confrérie, le plus souvent d'une troupe éphémère qui s'est constituée en vue de telle ou telle expédition de rapine et de vengeance et qui se dissout aussitôt.

Il n'y a pas de troupes organisées. La population mâle adulte combat tout entière quand l'occasion s'en présente, c'est-à-dire lors d'une incursion ennemie ou s'il s'agit d'aller piller un village voisin. Il y a des tribus belliqueuses, auxquelles des expéditions périodiques fournissent le plus clair de leurs ressources. Ce sont en général des tribus de nomades ou de montagnards. Les populations agricoles sont le plus souvent pacifiques. Il arrive même que, telles les Manansas de l'Afrique du Sud, elles refusent le combat et qu'elles achètent la paix.

Les causes de la guerre sont fluides et nombreuses. Le simple goût de la bataille joue un rôle considérable ou encore le désir de la gloire. Il faut se souvenir que, dans telles de ces sociétés, l'adolescent n'est admis parmi les adultes qu'après avoir tué un homme. Dans d'autres, le prestige d'un chef est mesuré à la hauteur du tas de crânes qui orne le seuil de sa case. La délimitation des pâturages et des terrains de chasses, la possession des points d'eau, l'emplacement des barrages nécessaires à la pêche du saumon, le partage du bétail fournissent également de nombreux motifs de litiges armés. D'autres fois, il s'agit de se procurer des esclaves ou des femmes (l'on convoite d'ailleurs celles-ci plus comme main-d'œuvre que comme compagnes de lit), des victimes pour les sacrifices, des têtes à embaumer, etc. Aussi la guerre ne se distingue-t-elle pas toujours de la chasse, surtout quand le plaisir de la battue est recherché pour lui-même et lorsque des habitudes de cannibalisme aboutissent à la consommation du gibier humain capturé (1).

Les actes de guerre vont de la rencontre de hasard, simple échauffourée où l'on échange en hâte coups et injures, jusqu'à l'expédition exterminatrice où les hommes sont massacrés, les femmes et les enfants emmenés, le village incendié. Cependant

la guerre conserve entre ces manifestations extrêmes des caractères constants. Il s'agit presque toujours d'une guerre de trahison, de ruse et de guet-apens. On se dissimule pour attendre ou surprendre l'ennemi. On attaque rarement à découvert. On évite la bataille rangée, le combat équilibré. Les conditions de la chasse ou de l'assassinat, où l'on cherche avant tout à tuer sans s'exposer soi-même, sont plutôt la règle que celles d'un duel individuel ou collectif où s'affronteraient à un signal donné des adversaires également armés et protégés.

Très rapidement d'ailleurs, la guerre primitive évolue vers ces raffinements qui supposent, avec le sentiment de l'honneur un régime social plus stable ou plus complexe. Au moment où l'on constate des lois de la guerre et où la guerre a enfin trouvé son instrument propre, c'est-à-dire des troupes disciplinées et entraînées, on ne peut plus parler peut-être de guerre primitive. On ne peut plus parler non plus de société indifférenciée : l'intervention de règles juridiques, la levée de forces armées régulières prouvent également que la société est devenue un Etat.

§ 2. *La guerre et la naissance de l'Etat.*

De nombreux historiens admettent que la guerre est à l'origine de l'Etat ⁽²⁾. C'est là peut-être aller vite en besogne. Cependant leur précipitation s'explique aisément : ils voient avec assez d'évidence que la guerre favorise la concentration du pouvoir. En période d'hostilités, le chef, là où il en existe un, est plus respecté et mieux obéi. Quand il n'existe pas, c'est l'occasion qu'il surgisse. Le besoin d'une coopération plus stricte se fait alors sentir dans un milieu naturellement anarchique, où le sorcier, le vieillard, le riche, le beau parleur exercent à des titres divers des influences limitées et instables ⁽³⁾. Une autorité moins discutée met au pas les éternels récalcitrants, obtient la mise en commun de certaines ressources, suspend pour un temps les querelles privées. Quel-

quefois la conscience du danger suscite un changement d'habitat. Des villages étendus remplacent provisoirement les hameaux où d'ordinaire s'isolent les groupes consanguins. En même temps, l'opinion supporte mieux le recours à la contrainte. Bientôt, si les circonstances demeurent favorables, apparaissent de véritables forces de coercition spécialisées. Une guerre longue amène la permanence du pouvoir. L'autorité du chef se trouve consolidée : la formation d'une ligue peut s'étendre à plusieurs tribus, la nécessité de poursuivre les opérations militaires aux moments des semailles ou de la récolte provoque une répartition des tâches sociales entre agriculteurs et guerriers. D'autre part, la victoire, l'asservissement des vaincus aboutit à la constitution d'une classe inférieure d'ilotes ou d'esclaves qu'il importe de surveiller et qu'on oblige au travail. Ce dernier fait a semblé décisif à beaucoup d'historiens. Dealey aperçoit dans les conséquences de la conquête l'avènement des organes sociaux de répression et d'exploitation. Jenks suppose une origine militaire aux diverses institutions des sociétés. Oppenheimer écrit : « L'Etat est sorti de la domination d'un groupe d'hommes par un autre. Sa justification fondamentale, sa raison d'être fut et reste l'exploitation économique des subjugués ; » Keller est du même avis : « L'Etat est à l'origine un produit de la guerre et il existe avant tout sous forme de paix imposée entre les conquérants et les conquis ». Beard regarde une telle opinion, non point comme une hypothèse, mais comme une conclusion assurée « reposant sur les enquêtes d'innombrables savants ».

Quelque fondement qu'on doive lui accorder, cette théorie convaincrait davantage, si elle ne se présentait pas d'une manière aussi absolue. Elle néglige de nombreux facteurs. En particulier, elle ne tient aucun compte du rôle des croyances religieuses. En outre, il est assez difficile en ces matières de distinguer les causes et les effets. Enfin, attribuer automatiquement l'origine de l'Etat à l'association forcée d'un peuple vain-

cu et d'un peuple vainqueur ressemble plus à une vue de l'esprit qu'à un fait d'expérience. Mieux vaut constater en des cas précis que le progrès des institutions politiques accompagne effectivement la pratique de la guerre. L'étude suggestive de Torday et Joyce sur les tribus voisines et parentes des Ba-Yana et des Ba-Mbalas est ici particulièrement précieuse. Ceux-ci, pacifiques, sont demeurés socialement peu différenciés ; les premiers, au contraire, fort belliqueux, connaissent une structure féodale, strictement hiérarchisée. Un autre exemple typique est la constitution du royaume zoulou par un chef, qui, connaissant la discipline militaire européenne, eut l'idée et l'énergie de l'appliquer autour de lui. En Afrique, les tribus du Dahomey comptaient certainement parmi les rares dont on pouvait dire qu'elles formaient une véritable nation. Un monarque absolu les réunissait sous son sceptre. Il était propriétaire de la vie et des biens de ses sujets. Il disposait d'une armée permanente et d'une police spécialisée. Or l'origine d'une pareille organisation, relativement récente, n'a rien de mystérieux : c'est la conquête et le trafic des esclaves (4).

La formation d'un Etat proprement dit implique d'abord la fixité de l'établissement : de cette manière, les relations territoriales l'emportent lentement sur les liens de consanguinité caractéristiques de l'organisation tribale. En second lieu, elle suppose ou elle entraîne un début de complexité politique : une division de la population entre guerriers-chasseurs et agriculteurs-éleveurs, auprès desquels existe parfois une caste sacerdotale plus réduite. Peu importe que cette division résulte de la conquête ou d'une association, comme par exemple voudraient le faire croire les récits relatifs à la fondation de Rome, ou encore d'une répartition de tâches sociales. C'est le fait de la division qu'il convient de retenir d'abord. Or, la fixité de l'habitat et l'existence des classes complémentaires, toutes deux à la base de l'Etat, sont aussi toutes deux dans un étroit rap-

port avec la guerre, que la nouvelle nation s'efforce de défendre ou au contraire d'étendre son territoire. C'est à cause d'elle que se produit et par elle que se maintient la séparation de la société en classes solidaires de combattants et de producteurs.

Le système selon lequel les mêmes seraient tour à tour combattants en temps de guerre et producteurs en temps de paix, quittant l'épée pour la charrue et la charrue pour l'épée, semble tardif et peu répandu. Il correspond à un stade plus évolué de complication sociale. Il suppose des cadres, des traditions, des lieux de rassemblement, une distribution préalable des rôles et des unités, en un mot toute une technique de la mobilisation, sans compter les champs, les récoltes, le bétail, dont il faut bien que quelqu'un continue à s'occuper. Certes la société la plus élémentaire est capable d'un affolement qui rassemble une troupe en désordre, mais quand elle est conduite à s'organiser, elle atteint rarement d'emblée une structure qui donne à chacun de ses membres un double rôle guerrier et rustique et qui permette qu'ils passent sans heurt de l'un à l'autre état. La république, si l'on convient de nommer ainsi un tel régime, n'apparaît nullement comme la solution naturelle et immédiate. Un partage permanent des fonctions entre deux ou plusieurs groupes héréditaires semble s'être imposé d'abord beaucoup plus fréquemment. Il donne naissance à une société hiérarchisée de type féodal. La guerre n'est plus l'affaire de l'ensemble de la population, mais d'une minorité de spécialistes. Il en découle d'extraordinaires conséquences qui donnent à la guerre dans l'un et dans l'autre cas des caractères presque opposés.

Avant de décrire ces deux styles de guerre, il convient de caractériser la nature des guerres impériales, plus tard des guerres coloniales. Ce sont celles qui opposent des adversaires de forces très inégales.

§ 3. *Guerres Impériales.*

La guerre impériale ou coloniale est une expédition exotique, conduite avec une supériorité écrasante de moyens de toutes sortes, aussi bien matériels que prestigieux, et qui s'étalent de la technique de l'armement à la structure administrative. Seule la distance arrive parfois à y compenser l'efficacité conjuguée de la science, de l'industrie et des institutions.

Durant presque tout le cours de l'histoire, la puissance de l'espace, la résistance des obstacles opposés par la simple écorce de la planète, obstacles alors difficilement surmontables, pesèrent bien davantage dans la balance que la supériorité issue d'ustensiles de guerre plus perfectionnés et plus meurtriers ou que les avantages procurés par la mobilité d'un charroi plus apte aux transports massifs et lointains.

Les guerres coloniales apparaissent ainsi comme une variété privilégiée, mais à certains égards comme une dégénérescence récente et un tardif produit de substitution de guerres que je proposerai plutôt d'appeler *impériales* et qui, pour ce type de conflit, comprennent presque toutes celles que l'histoire a connues jusqu'à l'époque moderne.

On sait bien que les empires se sont constitués par la conquête, c'est-à-dire par l'annexion de territoires et de populations, à la suite d'une guerre victorieuse. Au départ, le peuple destiné à faire carrière se différencie à peine de ceux qui l'entouraient, sinon justement pour disposer d'une structure civile et militaire, fort simple sans doute, mais qui suffisait déjà à lui assurer sur ses voisins une supériorité qui ne cessera d'augmenter. L'histoire de Rome, celle de l'Islam, celle des conquérants mongols, celle des Aztèques ou des Incas apparaissent à ce point de vue étrangement parallèles : dans chaque cas, on constate la victoire de la discipline sur la bravoure turbulente, de l'économie stricte sur la prodigalité désordonnée, de la méthode sur le sursaut, l'instabilité et l'imprudence.

La guerre cesse de se présenter comme une série d'escarmouches et d'embuscades, ainsi qu'il arrive entre tribus également dépourvues d'institutions complexes et stables. Elle n'est pas non plus le heurt de deux armées, ou celui de deux nations. Elle se définit par une dissymétrie fondamentale qui l'apparente plutôt à une opération de police. D'un côté, il y a un Etat organisé, minuscule et rudimentaire d'abord, puis de plus en plus étendu et puissant. De l'autre, des populations qui ne sont pas au même niveau que lui, et qu'il absorbe à mesure qu'il les soumet, leur imposant ou leur apprenant ses coutumes, ses techniques, ses institutions, ses croyances, ses manies et jusqu'à ses vices.

Islam signifie « soumission » : c'est l'intégration de peuplades belliqueuses, instables et anarchiques, dans un système unitaire, politique et religieux d'abord, mais aussi économique et militaire. La conquête n'est pas toujours effectuée par la force. On compte d'assez nombreux cas d'adhésions spontanées, de ralliements volontiers consentis ou même recherchés. Les députés Héduens se sont officiellement vantés au Sénat romain d'avoir *donné* la Gaule à César. Une communauté parfois importante demande d'entrer dans l'Empire, afin de jouir des prérogatives de ses membres. Il peut même arriver que l'Empire renonce à assimiler une population aux mœurs trop farouches. Un Inca essaie de soumettre des tribus sauvages. Au cours de la campagne, il est indigné de leurs mœurs. Il s'en retourne avec ses troupes : « *Voilà des hommes, dit-il, qui ne méritent pas de nous obéir.* » On sait qu'une des clauses des traités imposés par ces mêmes *Incas* aux vaincus était la suppression des sacrifices humains. Ils leur apportaient en outre l'élevage du lama et de la vigogne, l'usage de métaux inédits, de méthodes d'agriculture et d'irrigation, un habitat fixe, la cabane, au lieu du *toldo* en peaux de bêtes. Les Aztèques, avant de commencer une guerre, envoyaient trois ambassades successives : elles faisaient connaître les conditions

qu'il fallait accepter. Ces conditions étaient douces : rendre hommage aux Dieux de l'Empire et payer tribut. Les envoyés étaient vêtus somptueusement. Ils étaient accompagnés de présents. On devait les accueillir avec de l'encens et des fleurs. Tout mauvais traitement qu'on leur faisait subir était un cas de guerre immédiat.

Les délais de cette gradation cérémonielle destinée à faire impression signifient qu'on compte d'abord sur la persuasion, sur l'éclat fascinant d'une ordonnance et d'une majesté grandioses et prestigieuses. On ne recourt à la violence que là où la séduction est impuissante. D'une manière analogue, Rome, dans des circonstances comparables, use de la menace de ses légions et fait miroiter les avantages de son alliance. Elle emploie simultanément les ressorts opposés de la crainte qu'elle inspire et de l'envie qu'elle provoque. Sur ce point, les analyses de Montesquieu demeurent d'une lucidité décisive.

La guerre impériale pacifie et civilise. Elle inclut les peuples subjugués dans une organisation plus vaste et plus évoluée. L'Empire accroît d'autant son trésor, ses ressources, ses troupes. C'est-à-dire que le déséquilibre grandit encore entre lui et les collectivités sans discipline ni volume qui l'entourent. Cependant, l'annexion a pour heureuse conséquence la promotion du vaincu à la vie politique, à l'ordre administratif, qu'il soit associé sur pied d'égalité aux tâches du vainqueur ou que celui-ci le maintienne dans une demi-servitude. Quant à l'opération militaire qui, parfois, fut nécessaire pour l'absorption de la collectivité asservie, elle représente la seule espèce de guerre dont l'issue n'est jamais douteuse, car la puissance impériale l'emporte sur ses adversaires successifs par le nombre de ses troupes, par leur discipline, par leur armement, par la science militaire, d'une façon générale par l'ensemble de ses ressources matérielles, financières et morales. Pratiquement, l'extension de l'empire n'est arrêtée que par les obstacles de la géographie : désert ou chaîne de montagne, ou par la rencontre

d'un autre empire, avec lequel un conflit prendrait un caractère différent, du fait qu'il mettrait aux prises des sociétés, peut-être inégales en puissance et en étendue, mais à coup sûr de complexité équivalente et d'un degré d'évolution comparable. Pour mesurer la portée de ces remarques, il suffit de se souvenir qu'une conception de l'histoire comme celle d'Arnold Toynbee, repose tout entière sur la juste exploitation d'une telle évidence.

La guerre impériale est la seule qui fonde la paix. Ses triomphes sont définitifs, ses victoires irréversibles. Cette guerre ne renaît pas de ses cendres après une trêve éphémère. La disproportion des adversaires, en permettant l'incorporation du vaincu, enlève à celui-ci, avec l'indépendance, la possibilité d'une revanche. Tout au plus peut-il se soulever, si le joug qu'il supporte lui paraît trop pesant. Mais cette révolte à laquelle il est poussé par le désespoir plutôt que par une exacte évaluation des forces, n'a presque aucune chance d'aboutir. Elle est l'occasion d'une répression et non pas d'une guerre proprement dite.

Les succès mêmes de cette espèce de guerre tendent à la faire disparaître. Elle assimile les peuples soumis et comble ainsi l'abîme qui les séparait de la société conquérante. A l'heure de la dislocation de l'empire, ce sont des nations du même niveau qui se trouvent en présence et qui risquent de s'affronter. C'est pourquoi, à l'époque du colonialisme proprement dit, il a fallu aller jusque dans d'autres continents pour rencontrer des populations assez peu développées pour que la guerre qu'on menait contre elles présentât à nouveau les caractères de la guerre impériale.

Telles furent les expéditions au terme desquelles plusieurs Etats européens se ménagèrent au-delà des mers de vastes colonies. Mais la durée de ces établissements fut à son tour comptée. Dès la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e, l'Amérique conquit la première son indépendance. C'était avant-hier

le tour de l'Asie. Ce fut hier celui de l'Afrique. Et un certain étiage de la civilisation que les guerres impériales ont peut-être, plus encore que le commerce, contribué à répandre, les exclut désormais d'un monde trop homogène pour les tolérer. Industries, armements, mécanique militaire, techniques, institutions, valeurs morales, il n'est rien de tout cela qui ne s'exporte, qui ne s'emprunte, qui ne se communique rapidement et qu'on ne voie bientôt être retourné contre ceux qui l'inventèrent. Chacun s'en rend compte de plus en plus clairement. En outre, tout y concourt : la contrebande d'armes comme l'idéologie et la déclaration des Droits de l'Homme, les nationalismes naissants et d'autant plus frénétiques comme l'autorité restreinte et la vocation combien contrariée des grandes organisations internationales, créées précisément pour dépasser un nationalisme dont l'histoire ne cesse d'accumuler les raisons de redouter la sottise et la malveillance.

§ 4. *La guerre courtoise.*

Historiquement, la guerre oscille entre la chasse et le tournoi, entre le massacre et le sport. L'élément de rivalité qui lui est essentiel l'oriente aussi bien vers l'attentat que vers le duel. Une société de type féodal divisée en seigneuries pratiquement autonomes et où une caste privilégiée se réserve le métier des armes, favorise éminemment cette seconde tendance : la guerre se présente alors comme une lutte réglée qui offre tous les caractères conventionnels du jeu. On entend qu'elle se développe selon les lois strictes à l'intérieur d'un temps et d'un espace limités. Certains coups sont interdits. On n'attaque pas un ennemi désarmé ou non prévenu. En outre, on ne recherche pas la mort ni l'anéantissement de l'adversaire. On ne désire que l'aveu de sa défaite.

Ces restrictions volontaires apparaissent très tôt : l'usage de la déclaration de guerre en est un symptôme incontestable. Par cet avertissement solennel, l'agresseur renonce à l'avan-

tage de la surprise, capital dans les engagements primitifs, qui sont moins des batailles que des guet-apens. Désormais on convoque l'ennemi à une rencontre à chances et à armes égales. Au Mexique, la déclaration de guerre s'accompagne de présents. On envoie au parti adverse des armes, des vêtements, de la nourriture en quantité symbolique : l'honneur défend de combattre un adversaire démuni. On a vu en Australie des indigènes offrir des armes aux Européens qu'ils allaient attaquer. Les Ba-Mbalas conviennent d'un jour et d'un lieu pour la bataille : on dégage le terrain et on détermine soigneusement les procédés de combat. De nombreuses tribus de l'Amérique du Nord observaient des usages analogues. Les Gannawaris du Nigéria laissent passer un délai de trois jours entre la querelle et les hostilités : c'est le temps dit de « l'affûtage du couteau ». Chez les Maoris la coutume du préavis est générale. En outre, ils ne frappent pas un ennemi endormi, accordent des trêves et, victorieux, appellent par leurs noms certains guerriers de marque qui, s'ils répondent, sont traités en hôtes, et non en prisonniers (5). A Madras, les Khonds laissent à leurs adversaires le temps d'invoquer le dieu de la guerre, et s'acquittent eux-mêmes du même devoir (6). Parfois, et notamment en Malaisie, une ambassade est envoyée, porteuse d'objets parlants destinés à informer l'adversaire des griefs qu'on a contre lui, des armes qu'on emploiera pour le vaincre, du traitement qu'on compte lui faire subir : une plume annonce la rapidité de l'invasion, une botte de paille ou un morceau de bois calciné indiquent qu'on mettra le feu, un couteau de bambou qu'on coupera les gorges (7).

Plus la culture est raffinée et aristocratique, plus le combat est légalisé. Dans l'Inde brahmanique où la tripartition de l'ordre social entre prêtres, guerriers et tiers-état est des plus rigides, les lois de la guerre sont rigoureusement codifiées. Les règles de Manou défendent l'usage des armes perfides telles que bâtons renfermant des stylets aigus, flèches barbelées ou empoisonnées, traits enflammés. Elles énumèrent longuement

les cas où le guerrier digne de ce nom doit retenir son bras : « qu'il ne frappe ni un ennemi qui est à pied, quand lui-même est sur un char, ni un homme efféminé, ni celui qui joint les mains pour demander merci, ni celui dont les cheveux sont défaits, ni celui qui est assis, ni celui qui dit : je suis ton prisonnier, ni un homme endormi, ni celui qui n'a pas de cuirasse, ni celui qui est nu, ni celui qui est désarmé, ni celui qui regarde le combat sans y prendre part, ni celui qui est aux prises avec un autre, ni celui dont l'arme est brisée, ni celui qui est accablé par le chagrin, ni un homme grièvement blessé, ni un lâche, ni un fuyard » (8).

Au Japon, les règles du Bushido obligent les nobles à des gestes du même ordre. Le prince Kenshin est en guerre avec le prince Shingen, qu'un troisième feudataire prive de sel. Kenshin lui en envoie une grande quantité : « Je ne lutte pas avec le sel, dit-il, mais avec l'épée ».

Je réserve le cas de la Chine qui mérite un rappel moins sommaire, mais en Occident aussi, depuis le Moyen Age jusqu'à la fin du XVIII^{me} siècle, le même type de société, le même courant chevaleresque aboutissent à la même générosité et au même formalisme : la violence est limitée par les règles de l'honneur courtois. Jusqu'à la stratégie s'en ressent.

En 1415, à Azincourt, Henri V dépasse le village où il devait passer la nuit. Or il vient d'ordonner que les chevaliers envoyés en reconnaissance quittent la cotte de mailles afin de ne pas paraître reculer en armure. Lui-même est revêtu de la cotte de mailles. Aussi décide-t-il de passer la nuit où il est et il modifie en conséquence le dispositif de son armée.

Il avait édicté les règlements suivants : « Aucun homme, quel qu'il soit ne sera si hardi de pénétrer en la chambre ou au logis d'une femme en travail d'enfant pour la voler ou piller des vivres lui appartenant et ne lui fera nul effroi qui la puisse mettre, elle ou son enfant, en maladie ou en danger... Aucun homme quel qu'il soit ne sera si hardi de s'emparer sans paie-

ment ou agrément de la charrette, du cheval, du bœuf ou de tout animal domestique appartenant à l'homme qui laboure ou qui herse... Aucun homme quel qu'il soit ne détruira d'habitation pour la brûler, il ne détruira non plus aucun pommier ni poirier ni noyer ni autres arbres porteurs de fruits » (9).

A la bataille de Brémule où Henri I^{er} d'Angleterre bat Louis VI de France, on compte 140 prisonniers et 3 tués. Odeuric en donne la raison : « Les mailles qui les protégeaient de la tête aux pieds, la crainte qu'ils avaient de Dieu et le fait qu'ils entretenaient depuis longtemps entre eux de longs rapports de camaraderie, firent qu'il n'y eut point de massacre ».

En général, les batailles ne sont pas meurtrières : il arrive qu'on ne perde ni un homme ni un cheval. La guerre est une entreprise qu'on adjuge, qu'on afferme. Les mercenaires se battent mollement et désertent à la première occasion, les batailles des condottieri sont fréquemment des simulacres. Machiavel cite une bataille de quatre heures entre deux armées de 20.000 hommes où l'on ne compte qu'un mort, et encore est-ce des suites d'une chute de cheval.

Les guerres déciment parfois la population civile, mais elles ne font pas beaucoup de victimes parmi les combattants : les nobles s'épargnent ; l'idéal est de faire des prisonniers bien plus que d'exterminer l'adversaire. On tire rançon des chevaliers. On achète les mercenaires. Le style de la guerre change peu à peu : les cimiers, les heaumes, les écus, les blasons, les bannières, les couleurs, les devises, les cris, rapprochent la mêlée sanglante du cérémonial des tournois. Mais dans la lice ou sur le champ de bataille, le protocole et la morale demeurent identiques : le respect des conventions fonde le prestige attaché à la prouesse. Une prouesse est une action courageuse et difficile accomplie conformément à un code, arbitrairement fixé, qui réduit considérablement la libre initiative du héros. Emu-

lation et législation constituent les deux pôles de cet étrange concours. Il s'agit d'être le meilleur à l'intérieur de certaines limites. La guerre continue le jeu, elle en exalte les éléments fondamentaux : le champ clos, les règles, la rivalité. A l'extrême, il n'est que la mort pour les distinguer, encore qu'on meure dans les tournois, mais par accident, et que les chevaliers meurent rarement à la guerre. Les effectifs sont réduits ; les engagements plus confus que sanglants ; et, au premier fléchissement de l'ennemi, on considère que la bataille est gagnée, et lui-même se reconnaissant vaincu, se retire du terrain.

Les intérêts en jeu demeurent médiocres, les passions sont inexistantes. L'opinion ne s'intéresse pas aux péripéties ni même à l'issue des conflits. On enregistre de nombreuses et importantes innovations entre la Renaissance et la fin du XVIII^{me} siècle. Aucune ne modifie essentiellement la nature de la guerre. Elle reste un conflit limité, où l'on ne perd pas de vue l'importance somme toute réduite de l'objet de la contestation ; celle-ci détermine avec assez d'exactitude la grandeur des moyens et des ressources qu'on consent à exposer pour gagner la partie. Jamais d'obstination, de fureur ni de démesure (sauf quand s'en mêle le fanatisme). Les ministres de la guerre forment des soldats qu'ils veulent excellents, qui sont coûteux, rares, difficiles à retenir.

Courtoisie, modération, formalisme, goût du combat singulier où l'on rivalise de bravoure et de générosité ne constituent d'ailleurs que l'aspect noble de la guerre. Tant de civilité n'empêche nullement les assassinats, les viols, les pillages et les incendies. Le chevalier cherche à faire une prise et, sitôt qu'il y est parvenu, l'entraîne hors de la mêlée pour la mettre en sûreté : le prisonnier noble est source de profit. Mais on tue le valet d'armes, le goujat, le *soudoyer*, ou on le mutilé afin de le rendre impropre au service. On vit sur l'habitant et sitôt qu'on entre en pays conquis, il n'est pas d'horreur qui

ne soit commise. Massacres de paysans sont ordinaires, et incendies de villages et rapt de troupeaux. On sait notamment ce qu'étaient les sacs de villes. Mais ces excès ne portent que sur les manants, paysans ou bourgeois, qui n'entrent pas dans le jeu et contre lesquels le noble, qui les méprise, laisse volontiers se déchaîner la fureur du soudard. D'une façon générale, on ne détruit pas l'ennemi, on le châtie, c'est-à-dire qu'on brûle ses récoltes et ses maisons. La guerre courtoise, elle aussi, reflète et souligne les structures sociales. Elle les maintient et les accentue. Ses lois, si délicates, n'ont de sens qu'entre gens de même niveau et de même culture, élevés dans les mêmes conventions et qui se piquent de les respecter. Le peuple reste en dehors. Je ne dis pas les étrangers, mais ceux qui vivent suivant d'autres coutumes, apparaissent comme des barbares. On constate plus de solidarité entre ennemis de même caste qu'entre compatriotes de classes différentes.

Les populations primitives distinguent parfois deux sortes de guerres : la guerre réglée qui oppose les différents clans d'une tribu : guerre formelle et peu meurtrière, proche du jeu ; et la guerre exterminatrice sans limitations ni quartiers, qui peut surgir de la première, mais dont on n'use guère qu'à l'égard d'une peuplade inconnue. Même en Chine, à côté des nobles joutes où se mesurent les feudataires de l'Empire, il exista de tout temps des guerres implacables qui sont menées aux frontières contre les Barbares. Ceux-ci sont réputés avoir la nature des Bêtes et des Démon. Aussi tous les moyens sont-ils bons pour les exterminer. Plus tard, on les incorpore aux armées des provinces. La nature de la guerre en est bientôt changée : les luttes qui mettent aux prises les Royaumes Combattants sont rudes et sanglantes. Ce ne sont plus de simples rivalités de prestige. C'est le heurt de nations ennemies. On recourt à la ruse et à la violence. On cherche cette fois à détruire l'adversaire. Le massacre devient fréquent et il se développe une morale de puissance qui accompagne ou remplace les usages chevaleresques naguère en vigueur.

Il faut bien penser d'ailleurs que les règles courtoises ne représentent qu'un idéal : elles équilibrent et contiennent imparfaitement le désir de vaincre. Elles sont toujours en péril et ne subsistent qu'autant que des facteurs favorables les perpétuent : l'indépendance des possesseurs des fiefs, la solidarité qui les unit au-delà de leurs incessantes querelles, les surenchères du sentiment de l'honneur chez les nobles et, plus tard, l'avarice des condottieri loués pour quelque expédition et pour qui la guerre est une entreprise à forfait, conduite sans haine ni enthousiasme par un personnel onéreux qu'il importe de ménager. Même quand l'État entretient enfin des armées permanentes, il s'en faut que la guerre engage les ressources de la nation. C'est seulement un moyen de pression du gouvernement. Pratiquement les effectifs sont donnés une fois pour toutes au début : on ne peut guère les augmenter au cours du conflit. Aussi convient-il de ne risquer ses forces que le moins possible. On estime folie d'exposer aux hasards d'une bataille le capital certain que représente une armée entraînée.

« La guerre, déclare Clausewitz, était alors un véritable jeu où le temps et le hasard mêlaient les cartes ». Quand il écrit cette formule, les progrès des armes à feu, de l'infanterie et de l'esprit démocratique ont déjà abouti à engendrer une tout autre sorte de guerre. Avant d'examiner cette transformation capitale, il convient de s'arrêter un instant sur la tentative, sans doute la plus persévérante et la plus méthodique que l'humanité ait connue, pour tempérer la violence des conflits armés. Je veux parler des lois de la guerre dans la Chine classique.

NOTES

(1) Cf. L. Frobenius, *Menschenjagen und Zweikaempfe*.

(2) R. Holsti, *The Relation of War to the beginning begin of the State*. Helsingfors, 1913.

(3) H. Spencer, *Principles of Sociology*, II, 365.

(4) Cf. Ellis, *The Ewe-speaking Peoples*, cité dans Maurice R. Davie. *La Guerre dans les Sociétés primitives*. Paris, 1934.

(5) Tregear, *The Maori Race*, pp. 155, 344-347.

(6) Farrer, « Savage and Civilized Warfare », *Journ. of Anthropol. Inst.*, IX, p. 362.

(7) Maurice R. Davie, pp. 432-433.

(8) *Manava Dharma Sastra*, VII, 90-93. Trad. Loiseleur-Deslongchamps, Paris, 1833, pp. 225-226.

(9) H. Nicolas, *Azincourt*, 1833, appendice 31. Cité par Fuller : *L'Influence de l'armement sur l'histoire*, trad. franç., Paris, 1948, p. 73.

LOIS DE LA GUERRE
EN CHINE CLASSIQUE

EN 1772, paraît à Paris, chez Didot l'aîné, due au P. Amiot, la traduction de plusieurs traités chinois d'art militaire antérieurs à l'ère chrétienne (1). Les plus importants auraient, selon lui, pour auteurs les généraux Sé-ma, Ou-tsé, et Sun-tsé, sur lesquels il ne donne pour ainsi dire aucun renseignement. En réalité, il s'agit non de trois généraux, mais de trois courts traités sur la conduite de la guerre, composés en effet par des militaires. Le plus ancien, le *Souen-tseu* (Sun-tsé), qui remonte environ à 500 avant J.-C., fut écrit, semble-t-il, par le général Souen-Wou, capitaine au service de l'Etat de Wou. Le traité intitulé *Wou-tseu* (Ou-tsé), écrit vers 400 avant J.-C., est l'œuvre de Wou-Ki, stratège originaire de l'Etat de Wei, mais passé au service de Ts'in, puis de Tch'ou, où il aurait été assassiné en 381 par des envieux. Enfin *Se-Ma* paraît le titre abrégé du *Sseu-ma ping fa*, compilation due à l'initiative du roi Wei de Ts'i. On peut en situer la rédaction vers 378 avant J.-C. Des textes qu'elle rassemble, le plus important est attribué à T'ien Jang-tsin, général de

Ts'i qui vivait autour de 540 avant J.-C. Ces précisions données, je continuerai, pour la commodité des lecteurs qui désireraient se reporter à l'ouvrage du P. Amiot et en hommage à sa mémoire, de nommer les traités qu'il a traduits comme il a fait lui-même.

§ 1. *La guerre est une calamité.*

Les trois études sont unanimes à regarder la guerre comme une calamité. Pour Sun-tsé : « Faire la guerre est en général quelque chose de mauvais en soi ; la nécessité seule doit la faire entreprendre ». C'est la marque d'un mauvais souverain, d'un mauvais général, la preuve qu'ils ignorent leur devoir, la science du gouvernement et le dévouement à l'Etat (art. XII et XIII). Les seules guerres permises sont les guerres défensives : on ne saurait s'y résigner que contraint et forcé. Envahir le territoire ennemi, troubler le repos de ses habitants, est *a priori* coupable. Sun-tsé le dit en propres termes et ses commentateurs sont formels :

« Conserver les possessions des ennemis est ce que vous devez faire en premier lieu, comme ce qu'il y a de plus parfait ; les détruire doit être l'effet de la nécessité. Veiller au repos et à la tranquillité des villes, bourgs, villages et hameaux de vos ennemis est ce qui mérite toutes vos attentions, et les troubler et les inquiéter, c'est ce que vous devez regarder comme indigne de vous... Si un général agit ainsi, sa conduite ne différera pas de celle des plus vertueux personnages ; elle s'accordera avec le Ciel et la Terre, dont les opérations tendent à la production et à la conservation des choses plutôt qu'à leur destruction... Le Ciel n'approuvera jamais l'effusion du sang humain. C'est Lui qui donne la vie aux hommes ; Lui seul doit être le maître de la trancher ».

A peine moins rigoriste, Ou-tsé énumère les principales circonstances où il est inopportun de faire la guerre : ce sont les

cas où les ennemis éventuels 1) vivent dans l'abondance ; 2) sont bien gouvernés ; 3) sont vertueux ; 4) honorent les sages ; 5) sont nombreux et mieux armés ; 6) disposent d'alliés ou de protecteurs (art. II = Frgt. 1) ⁽²⁾. En outre, il souligne que la guerre entraîne inmanquablement la ruine de la nation qui s'y livre : « Quelque royaume du monde que ce soit, je n'en excepte aucun, s'il est en guerre et qu'il ait gagné jusqu'à cinq grandes batailles, il est nécessairement dans le désordre » (art. 1).

Se-ma ne juge pas autrement : tout conflit est funeste et la sagesse consiste à y mettre fin le plus tôt qu'il se peut et en payant le prix qu'il faut (art. V, §§ 16 et 17 = Frgt. II). Le premier chapitre de son traité est intitulé « De l'humanité ». Il y rappelle que les cinq vertus fondamentales sont : l'humanité, la justice, l'ordre, la prudence et la droiture. Elles ont besoin de l'appui de l'autorité. Celle-ci, pour se faire respecter, pour se défendre et pour se venger, est parfois conduite à recourir aux armes. Si elle entreprend la guerre, elle n'en doit pas moins la mener avec l'*humanité* pour principe, la *justice* pour objet, la *droiture* pour règle, et sans cesser de se conformer aux commandements de l'*ordre* et de la *prudence*. « On ne doit vouloir que ce qui est dû légitimement, ne le vouloir que parce qu'il est dû, ne l'exiger que comme il est dû ». Il convient, d'autre part, d'aimer ceux contre qui on combat et de sacrifier, s'il y a lieu, la bravoure à la vertu. Il est conseillé d'oublier ses propres intérêts pour rendre aux peuples, vainqueurs ou vaincus, leur première tranquillité, la paix dont ils jouissaient et à laquelle ils ont droit. Car la guerre est pour le peuple ce qu'est une violente maladie pour le corps. La paix est la guérison : il convient de la rechercher par les moyens les plus appropriés et les moins douloureux. Il n'est à la fin permis de recourir à la guerre que pour une seule raison : les exactions d'un chef indigne dont il devient urgent de débarrasser le peuple. Encore est-il obligatoire d'épuiser auparavant tous les

procédés d'apaisement et de médiation. Le Prince envoie des ambassadeurs au feudataire injuste. Ils lui font entendre des chants « dans lesquels, sous le nom de quelque seigneur supposé, on blâme tous les écarts dont on prétend le corriger ». Car on prend soin de ne pas l'irriter inutilement. S'il persévère dans ses iniquités, le Prince le fait comparaître devant lui et l'admoneste. S'il passe à la rébellion ouverte, la guerre devient inévitable. Le Prince réunit ses vassaux et leur explique leurs devoirs au moment où ils vont se mettre en campagne. Il leur prêche la vertu et la modération. Il leur commande de respecter la personne et les biens de ceux qu'ils s'efforcent de délivrer de la tyrannie (*Se-ma*, art. I = Frgt. III).

Encore est-il interdit de commencer une expédition militaire hors saison, c'est-à-dire pendant les semailles, les récoltes, les grandes chaleurs, les grands froids, le grand deuil (qui dure trois ans après la mort du père ou de la mère du monarque), en période de calamité, d'épidémie ou « lorsque, par l'intempérie de l'air ou le dérangement des saisons, la terre, soit de votre côté, soit du côté de l'ennemi seulement, refuse aux hommes ses dons les plus ordinaires » (*Se-ma*, *ibid.*). Le but de la guerre consiste exclusivement à rétablir la douceur et la prospérité de la paix : le prince intronise un nouveau feudataire, fait choix de nouvelles cérémonies et d'une nouvelle musique, détermine les neuf crimes à punir, fixe les neuf châtimens correspondants, publie les neuf préceptes qui précisent la vertu et les devoirs de soumission envers le nouveau chef.

Parcille conception de la guerre, tout idéalisée qu'elle paraît, n'est pas aussi irréaliste et chimérique qu'elle peut sembler d'abord. Elle correspond aux principes fondamentaux de la civilisation chinoise. Ceux-ci, on s'en souvient, réprouvent l'emploi de la force coercitive, le recours aux sanctions pénales ou militaires. La maxime essentielle de l'administration est que les lois ne doivent pas donner matière à application. Un crime, un esclandre, une émeute dans la circonscription d'un

magistrat, dans le domaine d'un feudataire, démontrent la vertu déficiente, l'efficacité insuffisante du responsable de l'ordre. Le magistrat dont l'incapacité est ainsi manifestée, est alors destitué, pour les mêmes raisons que celui qui tombe malade, cesse aussitôt de payer son médecin. A plus forte raison, une insurrection dans l'Empire dénonce la corruption de la lignée impériale. Les descendants de Chen-nong, le dernier des Augustes, s'étaient pervertis, *puisque* T'ch'e Yeou suscitait des troubles. Houang-Ti substitua alors sa jeune vertu à la vertu décadente de la race périmée. Il y réussit en s'exerçant au maniement du bouclier et de la lance : « et les seigneurs vinrent tous (rendre hommage) avec respect et obéissance ». L'ordre, souligne Granet, fut restauré « non par une expédition effective, mais par une *parade militaire*, en fait par l'exécution d'une danse des armes » (3).

C'est pourquoi la guerre est manifestement une maladie et une calamité. Dans l'antiquité, par principe toujours digne d'éloges, on la conduisait sans animosité et on savait la terminer promptement, car chacun était assuré que ne pas faire la guerre était supérieur à la faire.

« On se dispensait même de combattre, quelques préparatifs qu'on eût faits et quelque favorable que fût l'occasion, si, par artifice ou autrement, on pouvait engager les ennemis ou les rebelles à rentrer dans le devoir ; et cette victoire était réputée la plus glorieuse, parce qu'elle était la victoire propre de la justice et le triomphe de l'humanité. » (*Se-Ma*, Art. II).

La loi d'humanité demeure en effet la règle suprême. On n'est pas dispensé de la suivre à l'égard des ennemis eux-mêmes. Il faut les secourir s'ils sont dans le besoin. Ce n'est pas leur faute, en effet, si leur souverain vous a déclaré la guerre. Une anecdote rapportée par Sun-tsé lui sert de prétexte pour rappeler cette obligation (*Sun-tsé*, art. X = Frgt. IV). La vie est estimée le bien le plus précieux. On reconnaît, on comprend que personne n'en fasse le sacrifice de gaieté de

cœur. « L'homme, quel qu'il soit, n'est jamais bien aise de mourir, lorsqu'il peut sans ignominie conserver des jours qui ne lui sont point à charge ». Et Se-ma précise qu'une répugnance naturelle au cœur du plus brave le fait trembler à l'instant fatal (*Se-ma*, art. IV).

§ 2. Ethique de la guerre.

Si un prince ou un général se trouve obligé à la guerre, il doit du moins s'efforcer de la gagner sans verser le sang, c'est-à-dire sans livrer bataille. Il prouve de cette manière son habileté. Sun-tsé lui explique qu'il parviendra ainsi à l'excellence (art. III = Frgt. V). Un stratège averti sait vaincre sans courir le risque du combat, où il compromet tout, inutilement et sans profit. Il a pour principe qu'on n'est jamais vaincu que par sa faute et qu'on n'est jamais vainqueur que par la faute des ennemis. Il regarde la victoire comme le résultat naturel du savoir-faire et de la vertu. Il dédaigne les vains titres de vaillant, de héros, d'invincible. Il met plutôt sa gloire à éviter la moindre faute : le triomphe suit nécessairement. L'art de la guerre consiste à humilier, à déconcerter et à lasser l'adversaire. La bravoure est mauvaise conseillère : il faut empêcher qu'un guerrier valeureux se hasarde seul hors du retranchement pour lancer un défi en vue d'un combat singulier. Pareille prescription n'est point inutile, car la prouesse hasardeuse paraît l'usage et le fondement même de la gloire héroïque : l'exploit téméraire est preuve de noblesse.

Parmi les cinq périls dont un général doit se garder figurent avec l'excès de prudence et la complaisance envers la troupe, la colère, le point d'honneur et jusqu'au goût d'affronter la mort (*ibid.*, art. VIII). En revanche, Sun-tsé recommande d'aplanir les obstacles sur le chemin qu'on désire voir prendre à l'adversaire ; il conseille de le troubler, de l'inquiéter, de l'affamer, de le corrompre par des cadeaux et les flatteries ; il engage même à l'amollir par des airs de musique voluptueuse

et en introduisant des courtisanes dans son camp, procédé que le P. Amiot réproouve avec indignation (*Sun-tsé*, art. VI ; art. VIII = Frgt. VI). Tous les stratagèmes sont louables, s'ils aboutissent à décourager l'ennemi de combattre. Sun-tsé ne cache pas les profits qu'un général ingénieux retire de la ruse, de l'achat des troupes ou des officiers adverses, de l'espionnage, de l'art de semer la discorde dans le camp opposé. Il y parviendra notamment en répandant de faux bruits, en employant la calomnie, en faisant naître des soupçons injustes, en spéculant sur les passions, les faiblesses et les ambitions des chefs.

Sun-tsé revient à plusieurs reprises sur cet arsenal de subterfuges, auquel le dernier chapitre de son traité est consacré tout entier. Il y distingue cinq formes de division, au moyen desquelles on peut affaiblir et miner la puissance de l'ennemi : la division au dehors, en travaillant la population ; la division au dedans, en achetant les soldats ; la division entre les inférieurs et supérieurs, en excitant les premiers contre leurs chefs ; la division de mort, en intriguant à la Cour de l'adversaire ; et enfin la division de vie, en comblant de faveurs les transfuges. De la sorte, conclut le théoricien : « Vous pourrez faire des conquêtes sans être obligé de monter à l'assaut, sans coup férir, sans même tirer l'épée ». (*Sun-tsé*, art. XIII). L'aversion pour les rencontres sanglantes devait évidemment avoir pour contrepartie une telle casuistique de la ruse et de la trahison, où l'argent et le mensonge jouent les principaux rôles. Pourtant le courage n'en demeure pas moins tenu pour la qualité principale du guerrier et même comme la condition de son salut : « Tout homme de guerre doit regarder le champ de bataille comme le lieu où il doit finir ses jours ; s'il cherche à vivre, il périra ; s'il ne craint pas de mourir, sa vie est en sûreté. » (*Ou-tsé*, art. III).

Il n'est pas besoin d'une armée nombreuse. Ou-tsé envisage bien une sorte de levée en masse où une sorte d'enthousiasme,

à la fois civique et guerrier, soulèverait les grands, le peuple et les femmes, mais il refuse aussitôt une pareille multitude, inexpérimentée et versatile. Il préfère une petite armée de métier, de 50.000 hommes environ. Il se flatte de remporter avec elle la victoire sur les 500.000 hommes de Tsin (*Ou-tsé*, art. VI). Sun-tsé défend une opinion analogue : il faut une armée réduite et bien disciplinée, commandée par un bon général. Une armée trop nombreuse est plus nuisible qu'utile (*Sun-tsé*, art. VI). Se-ma en énumère les inconvénients : il est difficile de la tenir en main, de la nourrir, de la manœuvrer. Le général ne peut en disposer à son gré : « La machine est en mouvement, il faut qu'elle aille ». De telle sorte qu'il ne peut réparer le mal qu'il aperçoit, ni éviter celui qu'il prévoit. (*Se-ma*, art. III).

Dans la conduite de la guerre, dans l'art militaire en général, la vertu principale est la modération, le souci du juste milieu : les armes ne doivent être ni trop pesantes, car les soldats, employant toutes leurs forces pour les porter, n'en auraient plus assez pour combattre ; ni trop légères, car ils ne seraient en condition ni d'enfoncer l'ennemi ni de lui résister ; ni trop longues, car elles seraient d'un maniement difficile ; ni trop courtes, car leur efficacité en souffrirait. (*Se-ma*, Art. II). Il ne convient pas de poursuivre les fuyards au-delà de cent pas, les étapes ne doivent pas excéder 9 lieues et il est mauvais que l'armée marche plus de trois jours de suite (*ibid.*, Art. I^{er}). S'il est indiqué de mettre à profit le manque de préparation de l'adversaire, la fatigue ou la distraction des troupes ennemies, l'absence ou la maladie d'un de leurs chefs réputés, la direction du vent ou la position du soleil, il est encore plus important de rester maître de soi, de savoir se contenter d'un avantage médiocre et de ne pas pousser l'ennemi au désespoir (*ibid.*, Art. III = Frgt. VII). Le grand facteur de discipline est l'exemple. Forcer l'admiration, tel est le premier devoir du chef, car l'homme est porté natu-

rellement à tout imiter, soit le bien, soit le mal. Un général irréprochable suscitera parmi ses officiers une foule d'imitateurs qui deviendront eux-mêmes des modèles (*Se-ma*, Art. III = Frgt. VIII).

Ainsi la guerre devient une école de vertu. Il faut que les soldats apprennent à rougir : « Quiconque sait rougir ne fait jamais rien qui puisse le couvrir de honte aux yeux des hommes, il évite même jusqu'à l'ombre du mal. » (*Se-ma*, Art. III). Mais le chef n'a pas seulement la responsabilité morale de ses troupes, il doit veiller à leur confort matériel et les aimer assez pour toujours avoir présents à l'esprit leurs besoins et leurs sacrifices : « Aimez vos troupes et procurez-leur tous les secours, tous les avantages, toutes les commodités dont elles peuvent avoir besoin. Si elles essuient de rudes fatigues, ce n'est pas qu'elles s'y plaisent ; si elles endurent la faim, ce n'est pas qu'elles ne se soucient de manger ; si elles s'exposent à la mort, ce n'est point qu'elles n'aient pas la vie. Faites-en vous-même de sérieuses réflexions sur tout cela » (*Sun-tsé*, Art. X).

Quelles que soient leurs vertus, les gens de guerre sont exposés à trop de tentations pour qu'on puisse avoir en eux une confiance aveugle. Aussi un souverain avisé veille-t-il sans relâche à contenir leurs prétentions et à limiter leur nombre. Il fait en sorte qu'ils ne disposent ni des richesses ni de l'autorité. C'est assez qu'ils aient la force. Surtout, il leur préfère les lettrés et les philosophes, auxquels il donne la mission de les rappeler à l'ordre et de les guider dans le bon chemin (*Se-ma*, Art. II = Frgt. IX).

Telle apparaît l'éthique de la guerre. Elle témoigne d'un sens si jaloux de l'humanité, elle se montre si attentive à prévenir toute effusion de sang et même toute violence, qu'on peut demander ce qu'il reste de la guerre elle-même, quand des

stratèges s'appliquent à la régler par des prescriptions si opposées à sa nature. En fait, les dispositions qui président à l'organisation de l'armée et à la technique des opérations militaires ne sont guère moins surprenantes. Une curieuse scholastique domine l'ensemble. Ou-tsé distingue cinq sortes de troupes, les vertueuses, les disciplinées, les téméraires, les opiniâtres et les cruelles. Destinées chacune à des circonstances différentes, il est intéressant que les premières soient indiquées pour acquérir de la gloire et les dernières réservées aux dissensions intestines. (Art. 1). Le chapitre XI du traité de Sun-tsé, qui concerne les campements, connaît 9 sortes de terrains. Il a été précisé, dès le chapitre IX, que camper au midi est un signe de victoire, parce qu'on y est égayé par le soleil. Les commentateurs distinguent également 9 manières d'employer les troupes, 9 de vaincre, 9 de tirer parti de ses avantages, 9 de tirer parti de ses propres pertes. Bien entendu, toutes se correspondent.

Les étendards, les gongs et les tambours jouent le principal rôle dans les manœuvres et dans le combat. Les étendards sont en couleurs vives et contrastées. Ils portent des symboles spectaculaires. Ils servent à déconcerter l'ennemi par leur étrangeté et à indiquer aux unités les places respectives qu'elles doivent occuper : les Dragons Noirs à gauche, les Tigres Blancs à droite, Oiseaux Rouges à la tête, les Esprits-qui-président-aux-armes en queue, les Sept Étoiles au centre. La nuit, les ordres sont donnés au moyen de roulements de tambour et de coups de gong. Comme l'agitation des étendards, leur bruit (qui doit être le plus assourdissant possible) remplit une double mission : transmettre les directives du commandement, remplir l'adversaire de perplexité et d'épouvante. Il est en effet censé « lui inspirer d'éternelles frayeurs » (*Ou-tsé*. Art. III ; *Sun-tsé*. Art. VII - Ergt. X) (4).

Les exercices consistent surtout à passer de la disposition circulaire à la disposition carrée, afin de se trouver, suivant les cas, en harmonie avec la « rondeur du Ciel » ou avec les « coins

de la Terre ». Il est excellent de combiner les deux figures, par exemple d'inscrire des cercles de fantassins et de cavaliers à l'intérieur de deux carrés entrelacés (5). Les soldats sont groupés par cinq : ils représentent alors « les cinq tigres prêts à sortir de la forêt » (6). Au signal et en poussant un grand cri, ils se tapissent derrière leurs boucliers ajustés de façon à former un abri. Ils sont alors devenus « les cinq fleurs de Meï-hoa touchant la terre » (7). D'autres fois, ils dessinent les deux Y et les huit Koua (8). Les deux Y sont le ciel et la terre, les huit Koua sont les signes divinatoires, inventés par Fou-hi. Ils permettent en principe de « trouver tout ce qui est possible ». Les porteurs de boucliers sont invités à se disposer suivant la forme de la projection de la lune, sous prétexte que celle-ci sert de bouclier aux montagnes (9). Un carrousel compliqué parvient même à combiner les 9 Appartements et les 8 signes de Fou-hi.

Ces différentes évolutions correspondent bien plus à des figures de ballet qu'à des manœuvres guerrières. Il n'est pour s'en convaincre qu'à feuilletter les planches si délicatement coloriées à la main, qui illustrent le texte du P. Amiot : s'il n'y avait pas les légendes, on imaginerait que ces diagrammes symétriques dessinent les motifs d'une subtile chorégraphie. Le raffinement n'est pas seulement dans la morale, il est aussi dans la technique et la décoration. Sur les chars, flottent les étendards, portant emblèmes et blasons. « Arcs, carquois, brassards, genouillères, sont peints de couleurs vives. Les boucliers sont décorés de peinture. Sur le poitrail des chevaux pendent des ornements ciselés. Les chars s'avancent avec majesté, conduits par des cochers habiles à tenir leur rênes bien unies, s'appliquant à faire avancer de front leurs quatre bêtes dont les ornements et les sonnailles doivent tinter d'accord. » (10) Se-Ma (Art. II) précise que « les chars ne doivent pas être partout ni toujours de même ; il doit y en avoir de différentes formes, suivant les différents usages auxquels on les destine.

Sous les trois premières Dynasties, il y avait les chars à *crochets*, les chars à *tête de tigre*, les chars *précurseurs*, les chars *accouplés* et les chars à *tête de dragon*. Chaque espèce de char avait, outre cela, des marques distinctives particulières, déterminées par le Souverain lui-même. Sous les Hia c'était une figure d'homme noir qu'on représentait sur les étendards ; sous les Yn, ce furent les nuages, et sous les Tcheou, on y peignait des portions d'une terre jaune ». Ici l'horreur de violence, là le goût du cérémonial se conjuguent pour humaniser ou, si l'on veut, pour civiliser la guerre.

Certes, il est vraisemblable que les traités attribués par le P. Amiot à Se-ma, Ou-tsé, et Sun-tsé traduisent surtout un idéal, mais celui-ci est significatif. D'autre part, il est accordé à l'esprit général d'une culture. Officiellement affirmé, enseigné, répandu, il n'a pas manqué d'influer sur les mœurs. Il est plus méritoire de se conformer aux rites que de se montrer le plus fort, puisque nul n'ignore depuis Confucius que « la force des hommes n'est pas égale ». Aussi, dans le concours de tir à l'arc, l'attitude correcte du concurrent compte-t-elle davantage que le fait d'atteindre le centre de la cible.

L'opinion des philosophes va dans le même sens. Selon Confucius : « Un général vraiment grand n'aime pas la guerre. Il n'est ni vindicatif ni passionné ». Meng-Tseu (Mencius) déclare de la même façon : « S'il y a un homme qui dise : je sais parfaitement livrer une bataille, cet homme est un grand coupable ». Un tel sage ne se fait pas d'illusion sur l'efficacité du triomphe militaire : « Celui qui dompte les hommes et se les soumet par la force des armes ne subjugué pas les cœurs. Pour cela, la force, si grande soit-elle, demeure toujours insuffisante ». Un autre maudit les généraux victorieux : « Ne rendez aux vainqueurs que des honneurs funèbres. Accueillez-les avec des pleurs et des cris, en mémoire de leurs homicides » (11). Les champions qui, dans un concours, traversent sept cuirasses d'une seule flèche, s'attirent, non pas des

compliments, mais une réprimande : « Vous infligerez un grand déshonneur au pays ! Demain, en lançant des flèches, vous périrez victimes de votre art » (12). En effet, l'adresse ni la force ne sont en elles-mêmes des mérites.

§ 3. Les règles de l'honneur.

Dans une grande mesure, l'idéal semble être passé dans les mœurs. Les historiens modernes, interprètes critiques des *Chroniques* et des *Annales* traditionnelles, sont d'accord pour décrire la guerre de l'époque féodale (VIII^e-III^e siècle avant J.-C.) comme réglée presque tout entière par l'esprit de modération et par le code de l'honneur courtois.

H. G. Creel la définit comme un système de conventions inspirées, les unes par les lois de l'étiquette, les autres par l'esprit chevaleresque. Le but est d'humilier l'adversaire à force de politesse et de générosité. Les armées sont effectivement peu nombreuses. Il les évalue entre 3.000 et 5.000 hommes. Les généraux tiennent compte des augures. Le rôle de la divination semble particulièrement important. Les campagnes commencent au printemps. L'armée se déplace dans un ordre immuable (13). On échange des messages pour fixer l'heure de la rencontre. Les chefs récitent des prières propitiatoires. Les premiers assauts ont valeur de présages. L'héroïsme de parade se combine toutefois avec des incursions, des coups de main, des embuscades, des attaques de nuit (14).

Marcel Granet, dans le plan d'une conférence prononcée en 1936 à Oslo, et que la mort l'empêcha de rédiger, résume ainsi, pour sa part, les caractères principaux du combat féodal : « 1. l'art militaire est soumis à des règles qui font de la bataille un tournoi ; 2. la bataille est un échange de bravades et de politesses : le rituel du défi et celui de la reddition montrent que le but est de gagner de l'honneur ; 3. démonstration de prestige, la bataille aboutit à des prestations alternées et à des

communions (rançons, compositions, échanges de femmes, festins de bon accord) ; 4. le suzerain n'interdit pas la bataille, il se borne à faire respecter les règles du jeu et à blâmer les outrepassements du vainqueur. » (15)

Il importe d'ailleurs de prévenir que ces caractères n'intéressent que les hostilités qui ont lieu à l'intérieur du monde chinois. Au contraire, avec les Barbares ou avec ceux qu'on entend retrancher ainsi de la loi chinoise et par conséquent de la civilisation, c'est la guerre au sens fort du terme : il y a lutte à mort, combat opiniâtre et persécution du vaincu. Alors les règles d'humanité, de pitié, de modération sont écartées de parti pris ; alors, on recourt aux magies les plus sinistres, aux malédictions irrémédiables. Comme dans la *devotio* romaine et pour les mêmes raisons, des guerriers qui se vouent à la mort sont envoyés au-devant de l'ennemi. A la vue des rangs adverses et le plus près possible, ils se coupent la gorge en poussant un hurlement. Leur suicide attache un sort néfaste à l'armée ennemie et la destine à une destruction complète.

Ce cas mis à part, il reste que le formalisme semble bien avoir fait de la guerre une joute de prestige plutôt qu'un combat véritable. Seuls s'affrontent des guerriers de haut rang : on s'incline devant un plus grand seigneur que soi ; on fait assaut de courtoisie ; on échange des armes, des victuilles, des boissons, des offrandes qui commémorent et prolongent les relations du temps de paix. Granet confirme la règle de Se-Ma, suivant laquelle on ne poursuit pas les fuyards au-delà de cent pas. Il en rapporte d'autres, issues du même idéal de modération : il est méritoire pour le noble de décocher sa flèche les yeux fermés, pour laisser faire au destin. D'une anecdote du *Li-ki*, l'historien infère que le guerrier bien né ne consent pas à lancer plus de deux flèches mortelles. Un jugement attribué à Confucius tire la morale de cette attitude réservée : « Même dans les occasions où l'on tue les hommes il y a lieu d'observer les rites » (16). En revanche, il convient de s'exposer

bravement, d'aller effleurer de la pointe de son étendard les retranchements de l'ennemi, ou de compter de la cravache les planches de sa porte. Les rencontres ne sont pas très meurtrières. Elles sont échanges de bravades, de défis, d'hommages, de sortilèges, de politesses contraignantes et de générosités efficaces : « Bien moins qu'un choc d'armes, conclut Marcel Granet, c'est un tournoi de valeurs morales, c'est une rencontre d'honneurs qui se mesurent ». Le but est de « se qualifier en disqualifiant les autres », et non pas seulement ses adversaires, précise-t-il, mais aussi, et parfois davantage, ses compagnons d'armes. Il s'agit pour chacun d'établir sa supériorité, de témoigner sa noblesse et sa magnanimité. La guerre fournit au seigneur l'occasion de se classer dans son propre parti, d'y conquérir et d'y maintenir un rang.

Les guerriers nobles se connaissent, ce sont souvent des hôtes et des amis du temps de paix. Se rencontrant sur le champ de bataille, ils se saluent en s'inclinant à trois reprises ou, pour mieux marquer leur respect, descendent de char et retirent leur casque. Le *Tso Tchouan* rapporte le cas d'un archer de Tch'ou, pressé par l'ennemi et dont le char est arrêté par un cerf. Il n'a plus qu'une flèche. Il la tire sur le cerf, qu'il tue. Le lancier qui l'accompagne descend et offre le cerf aux guerriers de Tsin, en s'excusant que ce ne soit pas encore la saison de la chasse. Ceux de Tsin admirent leur courtoisie et renoncent à les poursuivre (17).

Toute rencontre apparaît comme soumise aux lois du duel, où il est de règle de laisser sa chance à l'adversaire. Une autre anecdote du *Tso Tchouan*, également commentée par Granet, en fournit une parfaite illustration. Deux chars vont s'affronter. Le conducteur de l'un d'eux cherche à éviter le combat. L'autre lui crie son nom pour le défier. Le premier, dès lors, forcé d'accepter la lutte, fait face à son ennemi qui décoche sa flèche et se prépare aussitôt à tirer une seconde fois. Mais le guerrier provoqué l'arrête : « Si vous ne me laissez pas échan-

ger (mes flèches avec les vôtres), ce sera laid ». L'adversaire comprend la leçon, interrompt son geste meurtrier et s'offre, immobile, au trait fatal ⁽¹⁸⁾.

Une autre fois, le duc Siang de Song attend pour lui livrer bataille l'armée de Tch'ou qui traverse une rivière. On lui conseille de profiter du passage pour attaquer l'ennemi, supérieur en nombre. Il refuse. On le presse de ne pas attendre qu'il soit déployé. Il refuse encore. Il est battu. Il dit : « Un vrai chef ne cherche pas à accabler un adversaire dans l'infortune. Il ne bat pas le tambour quand les rangs ne sont pas formés ». Il est vrai qu'on lui répond que le succès seul est méritoire.

Générosité sarcastique, courtoisie insolente jouent un rôle important : au cours d'une bataille contre Tch'ou, un char de Tsin est embourbé. Les guerriers de Tch'ou se donnent le luxe de conseiller l'adversaire. Ils lui suggèrent d'abord de retirer la barre où sont fixées les armes, puis d'enlever l'étendard. Le char est remis en marche. Le conducteur, qui se doit de répliquer à une faveur humiliante par une politesse non moins capable de blesser, remercie en ces termes : « Nous ne sommes pas comme ceux de votre grand pays, entraînés à (l'art de) fuir ! » ⁽¹⁹⁾.

L'essentiel reste le respect de la mesure. Dans une bataille contre Tsin, la voix mal assurée du héraut de Ts'in a démontré que sa nation n'espère pas la victoire. Pourtant Tsin épargne un adversaire que la crainte condamne d'avance. C'est que quelqu'un a fait remarquer : « Ne pas recueillir les morts et les blessés, c'est inhumain. Ne pas attendre le moment convenu, serrer l'ennemi dans un passage dangereux, c'est lâche » ⁽²⁰⁾. D'une façon générale, on ne cherche ni lutte à mort, ni victoire décisive. On n'humilie pas un vaincu. On s'emploie au contraire à le reconforter. Son désespoir épouvante le vainqueur. Tch'ou, en 593, investit Song. Les assiégés mangent les enfants et brûlent les os des morts. Ils en informent Tch'ou. Celui-ci, effrayé de ce double sacrilège, qui l'engage dans un

pari trop redoutable avec la destinée, recule de trente stades et se hâte de leur accorder une paix honorable.

D'autres événements, rapportés dans les Annales, confirment que cette attitude correspond, sinon à l'usage, du moins à l'attente. Ainsi, quand la capitale de Tch'ou est prise par l'armée de Tch'ou, le prince vaincu fait une confession exemplaire. Son humilité est totale. Tch'ou, impressionné, admire et pardonne. Inversement en 547, Tch'ou est victorieux de Tch'en : on apporte au conquérant la vaisselle des Ancêtres, le prince captif se présente lui-même avec une coiffure de deuil ; tout autour, ses vassaux sont couverts de liens. Le général ennemi tend aussitôt une coupe à son adversaire malheureux. Il lui signifie de cette manière que sa défaite n'aura pas d'autres conséquences que celles qu'on essuie dans les concours de tir à l'arc et qui précèdent des festins communiels. Par cette modération, Tch'ou désarme l'esprit de vengeance et la hargne du destin. Les Textes lui prédisent en récompense un bonheur durable ⁽²¹⁾.

§ 4. Germes de violence.

Dans ces conditions, l'exégèse des historiens modernes n'apparaît pas très éloignée des traités anciens. Ceux-ci, qui pouvaient sembler traduire seulement les vains désirs de quelque école de philosophes, donnent même des mœurs guerrières, au moins sur certains points, une image plus réaliste que la critique contemporaine. Ainsi quand Sun-tsé (Art. X) conseille aux généraux de ne pas permettre qu'on tire des augures sinistres de tout ce qui peut arriver d'extraordinaire, un commentateur explique : « Si les devins et les astrologues de l'armée ont prédit le bonheur, tenez-vous-en à leur décision ; s'ils parlent avec obscurité, interprétez en bien ; s'ils hésitent ou qu'ils prédisent

des choses désavantageuses, ne les écoutez pas, faites-les taire ». Et un autre, plus cynique : « Dans le cas de quelque phénomène, ordonnez aux astrologues et aux devins de prédire le bonheur » (22).

Surtout Sun-tsé, Sé-ma, Ou-tsé accordent une importance singulièrement plus grande que Creel ou Granet à la duplicité, aux procédés déloyaux, à l'achat des consciences, en un mot, aux différents moyens pacifiques de réduire l'adversaire, dont les plus aimables, on l'a vu, révoltaient le P. Amiot. Ils les classent, les énumèrent, en précisent l'emploi et se félicitent de les voir réussir. Ils décrivent une lutte qui, à côté d'une rivalité proprement chevaleresque, fait une large place à une surenchère d'astuce et de perfidie, quand ce n'est pas à la simple concurrence de fonds qui ne paraissent même pas avoir été secrets. Sans approuver ce déploiement de fourberie, de trahison, et de cupidité, on peut le tenir ici pour l'inévitable revers de la médaille. Sans doute, l'humanisation de la guerre ne pouvait pas être menée à bien dans la seule direction de la vertu, de la mansuétude et de la magnanimité. Il est déjà extraordinaire d'avoir pu éliminer à ce point les compétitions sanglantes, le rôle normalement dévolu à la force brutale, aux sentiments de haine, à la violence, à tout ce qui provoque et appelle le massacre généralisé.

A l'effusion de sang ne sauraient être entièrement substituées des prescriptions d'humanité. Quelque chose dans la nature de la guerre s'y oppose avec évidence, à quoi donne sans doute une satisfaction nécessaire l'arsenal des ruses préconisées par les stratèges du Céleste Empire. Les règles jusqu'aux plus généreuses sont d'ailleurs entachées de cette tare inévitable : elles sont volontiers proposées sous le couvert de l'esprit pratique, comme si l'on soupçonnait qu'elles n'avaient pas à elles seules assez de force persuasive. On engage tel ou tel à les suivre, en lui faisant miroiter qu'il pourrait bien se trouver dans le cas d'en bénéficier à son tour. De même, si l'on

fait assaut de grandeur d'âme, ce n'est pas sans agressivité. Si l'on porte secours à l'adversaire, si on l'épargne, ce n'est pas sans quelque insultant dédain : il s'agit de prendre l'avantage sur lui et de le contraindre à reconnaître son infériorité. Tel est le tribut payé à l'essence de la guerre, qui reste combat et désir de vaincre. Comment empêcher d'ailleurs que l'admiration pour la bravoure ne développe le goût de la bravade, et que le point d'honneur mis par les uns à respecter les maximes les plus désavantageuses pour eux n'entraîne chez les autres la tentation de profiter de la marge concédée, bientôt celle d'ériger en doctrine leur décision de bafouer le contrat ?

L'antiquité chinoise n'en demeure pas moins une des époques de l'histoire où la guerre fut le plus complètement dominée et pour ainsi dire dénaturée, détournée de sa sauvagerie fondamentale à des rivalités plus raffinées. En Occident, comme on le verra dans le chapitre suivant, une demi-réussite du même ordre préside aux mœurs militaires entre le moyen âge et la Révolution française. Au XVIII^e siècle, on redoute également comme encombrantes et peu maniables les armées trop nombreuses. Les campagnes consistent en sièges de places fortes, en manœuvres savantes et peu meurtrières. On admet également que les batailles ne sont jamais nécessaires et qu'elles résultent le plus souvent de la maladresse du capitaine. Elles sont livrées aux frontières, avec discrétion, avec courtoisie, et on n'insiste jamais, le combat terminé. Alors non plus, on ne poursuit pas les fuyards, et peut-être pour les mêmes raisons : le sens de la mesure et la crainte des désertions (sur lesquelles insistent également Maurice de Saxe et Sun-tsé). Il n'existe ni haine ni passion au sein des armées qui combattent. Ravitaillées par l'Intendance, elles respectent l'habitant et ses biens. Les souverains sont économes de la vie des guerriers, qui sont rares, qui coûtent cher, dont l'instruction est longue et délicate. Ils désirent d'abord des automates qui soient impeccables au cours de parades, défilés et carrousels dont la

complication et l'éclat ne le cèdent en rien aux évolutions les plus harmonieuses des armées chinoises. En somme, il est peu de caractéristiques de la guerre selon Sun-Tsé, Se-Ma et Outsé qui ne se retrouvent dans la guerre selon Puysegur, Joly de Maizeroy, Montecuculli ou Maurice de Saxe.

Le rapprochement serait encore plus significatif avec la guerre féodale, où le classement des honneurs entre les chevaliers joue le rôle fondamental, cependant que les fantassins n'apparaissent guère que comme les domestiques des seigneurs. En Chine aussi, les piétons ne comptent pas. Ce sont à peine des militaires. Valets d'armes et goujats, palefreniers et terrassiers, ils sont occupés aux travaux de retranchement et aux soins des montures et des chars. On les bâillonne au moment de former les rangs : leur voix vile n'a pas d'efficace. Les chevaliers d'Europe n'ont pas moins de mépris pour les vilains qui les assistent.

**

J'ai dit que les traductions du P. Amiot avaient paru en 1772. La même année, un militaire qui était en passe de devenir célèbre et influent, Hippolyte de Guibert, publiait un *Essai général de tactique*, où il s'en prenait à l'aspect limité, convenu et cérémonieux de la guerre de son temps. Il s'impatientait de la voir faite par des recrues indifférentes et difficiles à garder sous les drapeaux, alors que la nation, matériellement et moralement, demeurait en dehors du conflit. Il dénonçait l'inutilité des manœuvres et le ridicule des simulacres de combat. Il s'indignait que les soldats fussent surtout exercés à écrire « Vive le Roi » en lettres vivantes sur une esplanade. Comme tout changerait, imaginait-il, si, des sujets du prince, on faisait des citoyens ; et des citoyens, des soldats.

Tout avait changé en Chine, deux mille ans auparavant, et sous l'influence de conceptions après tout très proches parentes

de celles qui, inspirées par un croissant désir de réformes, devaient se répandre dans les milieux avancés du Siècle des Lumières : Mô-Tseu entend assurer une répartition équitable des emplois, des profits et des biens ; le mérite doit permettre l'accès aux plus hautes fonctions. Bientôt, l'Ecole des Légistes préconise un code anonyme qui n'admet ni privilèges ni exceptions. Elle ne tient le Souverain que pour le chef de la hiérarchie administrative. L'ordre féodal, en même temps, est fortement atteint, quand la nécessité de soutenir des hostilités effectives contre les Barbares impose une transformation des lois de la guerre : les nobles descendent de leurs chars pour servir comme fantassins, des milices sont créées dans les seigneuries où la doctrine des Légistes a suffisamment pénétré pour que prenne corps la notion d'*Etat*. Au même moment les paysans deviennent propriétaires des terres qu'ils cultivent, les villes prennent de l'importance, le commerce se développe. « Fait significatif, conclut Granet, c'est par un ensemble de réformes réalisées en bloc que les seigneurs de Ts'in (qui devaient fonder l'Empire chinois) créèrent une armée nouvelle, donnèrent la terre aux paysans, proclamèrent le principe que la loi promulguée par le prince est souveraine et décidèrent qu'il n'y a point d'autre noblesse que celle que le Prince (ou l'Etat) accorde pour services rendus et sous forme de grades » (23).

La ruine de la féodalité entraîne la ruine de l'ordre aristocratique et des valeurs courtoises. La guerre change de nature. Elle devient implacable et brutale. Elle aboutit à la destruction de l'ennemi. On ne cherche plus à faire des prisonniers qu'une rançon réhabilite pour un nouveau combat. On exécute les captifs. Le triomphe est désormais le but de tout combat, et non plus le désir d'acquérir prestige et noblesse par un assaut de vaillance, de loyauté, de grandeur. Les luttes se terminent par des annexions et des massacres. La volonté de puissance, la passion nationale remplacent les règles d'honneur et de mesure qui qualifiaient les gentilshommes.

Epreuve d'honneur, le métier des armes était le monopole de l'homme d'honneur capable de les porter et de s'en servir vaillamment et honorablement. Des combats où s'affrontaient des pairs, se trouvaient donc d'avance exclus femmes, malades, enfants, vieillards, mais aussi vilains et étrangers indignes. Maintenant, les guerres ambitieuses et acharnées n'épargnent personne. « Tous ceux qui ont ou conservent de la force sont nos ennemis, fussent-ils des vieillards... Pourquoi s'abstenir de blesser à nouveau ceux dont la blessure n'est pas mortelle ? » (24). Une telle maxime donne la mesure de la transformation.

En Occident, à partir de la fin du XVIII^e siècle, une évolution étrangement analogue se produira au moment où des réformes décisives, de manière presque identique, ont pour conséquence de remplacer la hiérarchie des privilèges féodaux par la puissance régulatrice de l'Etat et par la participation des citoyens à son administration.

Aux deux extrémités du monde, à deux millénaires de distance, des révolutions symétriques ont eu lieu, répondant sans doute aux mêmes besoins, entraînant certainement des conséquences parallèles. Dans les deux cas, l'égalité des droits nouvellement acquise, paraît avoir inauguré un style de guerre inédit et farouche. De fait, quand le peuple est admis à combattre, la guerre doit nécessairement cesser d'être un jeu, un tournoi et une parade. Elle devient sérieuse.

Il est temps d'essayer de tracer les grandes lignes d'une aussi remarquable évolution et de mettre en lumière les facteurs qui l'ont rendue inéluctable.

NOTES

(1) *Art Militaire des Chinois, ou recueil d'anciens traités sur la guerre composés avant l'ère chrétienne par différents généraux chinois*, traduit en français par le P. Amiot, Paris, 1772. Réimprimé dans *Mémoires sur les Chinois*, par les missionnaires de Pékin, Vol. VII, Paris, 1872. Il existe du Souen-tseu une traduction anglaise due à Lionel Giles (Londres, 1910). Je remercie très vivement M. Galen Eugen Sargent d'avoir bien voulu identifier pour moi les trois auteurs des traités traduits par le P. Amiot.

(2) L'indication *Prq I*, comme les autres du même genre, renvoie aux fragments des traités chinois rassemblés dans le choix de textes qui constitue l'Appendice I.

(3) Marcel Granet, *La féodalité chinoise*, Oslo, 1952 (Instituttet for Summenlignende Kulturforskning, A. XXII, p. 87).

(4) Selon le *Li-Ki*, en arrière est placée la bannière du Guerrier Sombre (Tortue et Serpent), emblème du Nord. L'armée est toujours censée progresser vers le Sud, direction faste. C'est pourquoi la bannière de l'Oiseau Rouge, emblème du Sud, est portée en avant.

(5) Plaque XIV du recueil du P. Amiot.

(6) *Ibid.*, Pl. IV*

(7) *Ibid.*, Pl. V*

(8) *Ibid.*, Pl. X*

(9) *Ibid.*, Pl. X.

(10) M. Granet, *La Civilisation chinoise*, Paris, 1929, p. 310.

(11) *Hia-Meng*, II, 8. *Chang-Meng*, I, 3, etc... Cités par Ch. Letourneau, *La guerre dans les diverses races humaines*, Paris, 1895, pp. 234-235.

(12) Marcel Granet, *Civil. Chin.*, p. 315.

(13) Voir ci-dessus note 4.

(14) H. G. Creel, *Naissance de la Chine*, trad. franç., Paris, 1937, pp. 135-150.

(15) M. Granet, *La Féodalité Chinoise*, p. 192.

(16) *Li-ki*, trad. Couvreur, t. I, p. 234.

(17) Granet, *Civil. Chin.*, p. 315.

(18) Granet, *Ibid.*, p. 316.

(19) Granet, *ibid.*, p. 317.

(20) *Tso-Tchouan*, trad. Couvreur, t. I; p. 509 — cité par Granet, *Civil. Chin.*, p. 321.

(21) Granet, *ibid.*, pp. 327-329.

(22) Recueil du P. Amiot, p. 135.

(23) Marcel Granet, *La Féodalité Chinoise*, Oslo 1952, pp. 25-26; 79-80.

(24) Granet, *Civil. Chin.*, pp. 333-334.

ARMES A FEU, INFANTERIE, DEMOCRATIE

LE fondement de la guerre courtoise est à la fin l'*escrime*, c'est-à-dire la rencontre où l'arme est le prolongement du bras et ne tient sa capacité meurtrière que de la vigueur et de l'adresse du combattant. Les différentes armes qui apparaissent successivement et qui permettent de tuer à distance en utilisant une force extérieure — tension d'une corde ou déflagration de la poudre — sont vilipendées et interdites avant d'être adoptées à contre-cœur. En outre, ce sont armes de vilains, d'hommes qui combattent à pied.

L'histoire de la disparition de l'arme blanche et de la guerre noble coïncide ainsi avec celle du développement de l'infanterie.

§ 1. De la lance à l'arquebuse.

« Le moulin à vent fit la société féodale, le moulin à vapeur la société capitaliste ». Cette phrase du *Manifeste communiste* contient peut-être l'argument le plus dangereux et le plus pertinent contre la théorie de la lutte des classes. Elle tend à sub-

stituer comme moteur principal de l'histoire au jeu des antagonismes sociaux les conséquences des inventions techniques. Déjà, on a souligné l'importance de l'invention de la poudre : pour la première fois l'énergie chimique est mise au service de l'homme, qui jusqu'alors ne disposait que de sa propre force motrice ou de celle des animaux. Plusieurs siècles avant la vapeur, la déflagration est utilisée comme source de mouvement. Des historiens contestent que la puissance royale ait pu s'établir sans la bombarde. On sait d'autre part que Fuller dérive la démocratie de l'emploi du mousquet : « Le mousquet, écrit-il, a fait le fantassin, qui a fait le démocrate ».

Les procédés de la fabrication des canons sont si coûteux qu'un particulier ne peut guère songer à devenir propriétaire du moindre parc d'artillerie. Seul le trésor royal, alimenté par l'impôt, est capable de telles dépenses. En 1550, les premiers hauts fourneaux apparaissent en France. A la fin du siècle, il existe treize fonderies dans le royaume, elles travaillent toutes pour l'État et toutes sont consacrées à la fabrication de canons (1). Ceux-ci ne valent pas grand-chose en rase campagne : leur tir, qui est lent, n'a ni portée ni précision. En revanche, comme ils font merveille contre les châteaux-forts, les rois abattent à leur aise les murailles des féodaux. Détail significatif : les artilleurs ne sont pas considérés comme des soldats, mais comme des ingénieurs. Quant aux fantassins, jusqu'à ce qu'ils disposent d'engins qui les rendent dangereux pour les chevaliers en armure, ils ne passent pas non plus pour des combattants dignes de ce nom. Ce ne sont que valets d'armes. Le mot même de fantassin vient de l'italien *fante*, qui désigne justement le *gonjal*, le domestique militaire. Le mot *infanterie*, qui n'apparaît pas sous cette forme avant la fin du XVI^m, au moment de la victoire définitive de l'arme à feu, désigne l'*extraordinaire de la guerre*, par opposition à la cavalerie qui en constitue l'*ordinaire*. On compte les troupes par *lance*, où il n'y a en principe qu'un combattant : le chevalier

pesamment armé, assisté de deux archers montés, mais qui mettent pied à terre au moment du combat, et de trois valets. L'armée médiévale est une armée de cavaliers servis par de nombreux domestiques à pied qu'on ne tient pas pour des guerriers, puisqu'ils sont inoffensifs. En outre, ce sont des roturiers qu'on massacre à plaisir, qu'on mutilé pour les rendre inaptes au service et dont leurs maîtres eux-mêmes font peu de cas : dans Froissart, Philippe VI de Valois ordonne à ses chevaliers de se frayer un passage à travers sa propre infanterie : « Or têt, tuez toute cette ribandaille, car ils nous empêchent la voie sans raison. »

*

**

Le progrès de l'arme à feu et de l'infanterie sont constants jusqu'à la fin du XVIII^m siècle, c'est-à-dire jusqu'au moment où la Révolution Française fait de chacun à la fois un fantassin par la levée en masse et un citoyen par le suffrage universel, indissolublement un homme libre et, bon gré mal gré, un défenseur de la liberté.

Jusqu'alors, il subsiste deux types de guerre, entièrement distincts, quoi qu'on puisse les rencontrer juxtaposés : une guerre de cavaliers, celle des seigneurs, où l'on combat rarement et à cheval, qui suit les règles *chevaleresques*, si bien nommées, et la guerre des fantassins, celle des peuples, toujours acharnée et implacable, où il faut vaincre ou mourir. Pour que celle-ci remplace l'autre, et l'élimine de l'histoire, il n'a fallu rien de moins qu'une refonte totale des cadres de la nation, du régime politique et des principes mêmes de fidélité et d'obéissance. Mais cette refonte était dès le début en germe dans la capacité meurtrière de l'homme à pied, que le mousquet assure, mais qui ne commence pas avec lui.

A Crécy, en 1346, la chevalerie française est décimée par une arme nouvelle : l'arc gallois haut de deux mètres, portant à deux cents et dont les flèches traversent l'armure. C'est une arme de paysans et d'outlaws : les barons anglais en avaient éprouvé, lors des jacqueries, les terribles effets. A Crécy, ils la retournent contre les ennemis extérieurs. Ceux-ci sont d'autant plus indignés qu'ils se sont pour leur part conduits selon les règles de la plus stricte courtoisie : le Roi de France a donné le choix à son adversaire entre deux champs de bataille et lui a proposé quatre dates différentes. Aussi les Français s'étonnent-ils qu'on recoure contre eux à une arme roturière et déloyale, qui permet à un lâche à l'abri de décocher un projectile aveugle contre le vaillant qui, lance en arrêt, recherche naïvement le combat singulier avec un égal. Surtout, la même arme permet au serf de tuer le seigneur. L'arbalète, qu'on préfère longtemps à l'arquebuse moins pénétrante, le mousquet accroissent bientôt et complètent la puissance de l'arc. Les nobles ont parfaitement conscience du danger et du scandale : on estropie systématiquement les tireurs, on les fusille à bout portant, appliqués à la bouche de leurs propres armes (et on applique le même traitement aux armuriers qui fabriquent les nouveaux engins). Il est remarquable d'ailleurs que l'on connaisse depuis le IX^{me} siècle la recette de la poudre : elle constitue (salpêtre, soufre et charbon mêlés), la 32^e formule du *Livre des feux* de Marcus Graecus. Mais on ne l'utilise guère avant le XV^{me} siècle. Un tel ajournement est significatif.

En 1139, le concile de Latran frappe d'anathème ceux qui se servent d'arbalètes, à moins que ce ne soit contre les Infidèles. La XXIX^{me} décision est formelle : « *Deo odibilem ballistorium adversus Christianos et Catholicos exerci de coetero sub anathemate prohibemus* ». Or l'arbalète, réduction portative de la baliste, est connue, au moins comme arme de chasse, depuis le 1^{er} siècle. Végèce (*De re militari*, VIII, 9) signale

son adaptation comme arme de guerre par l'armée romaine sous Valentinien II (375-392). Mais les lois de l'honneur chevaleresque avaient fait que nul baron n'avait le front de s'en servir. Elle était devenue l'apanage « d'une pègre enrégimentée de routiers, plus brigands que soldats ». La paix revenue, ils l'utilisaient pour terroriser les manants. C'est dans ces conditions que les plaintes avaient afflué à Rome et que le Concile fut saisi. Quelques années auparavant, Louis VI de France s'était servi de l'arme nouvelle contre Drogon de Mauriac et Henri de Puiset contre lui. L'intervention de l'Eglise ne fut efficace que peu de temps. Richard Cœur de Lion, Philippe-Auguste admirent les arbalétriers dans leur armée et Saint Louis leur accorda à la fois un statut légal et une solde de faveur.

Entre-temps, pour répondre à des exigences analogues, Innocent III (1198-1216) avait interdit l'usage de l'arquebuse. L'Arioste, Milton, Shakespeare le tiennent pour déshonorant et criminel. Cervantès confie à Don Quichotte (I, XXXVIII) le soin de prononcer un réquisitoire motivé contre les armes à feu qui permettent à l'homme lâche et vil de donner la mort au plus brave des gentilshommes : « Bénis soient les siècles heureux qui n'ont pas connu l'épouvantable furie de ces instruments endiablés de l'artillerie, à l'inventeur de laquelle je tiens, pour moi, que l'enfer donne la récompense de son action diabolique, de l'artillerie, par laquelle une balle à la débandade, venant on ne sait d'où, lâchée on ne sait trop comment par quelque fuyard épouvanté peut-être par la flamme et la détonation de son arme infâme, tranche en un instant les pensées et la vie de celui qui méritait d'en jouir durant de longs siècles ».

Le condottiere Gian Paolo Vittelli, qui meurt en 1499, Bayard tué en 1524 précisément d'un coup d'arquebuse, se montrent sans pitié pour ceux qui emploient les armes prohi-

bécs : ils les exécutent sur-le-champ ou leur crèvent les yeux et leur coupent les poignets.

La noblesse française répugne longtemps à munir ses valets de l'arc gallois : d'où les désastres de Poitiers, Azincourt, etc... Plus tard, elle montre la même résistance à employer elle-même les armes à feu. Elle ne s'y résigne qu'au milieu du XVI^m siècle, devant les pertes sévères que lui firent subir les *reitres* allemands armés de plusieurs pistolets qu'ils déchargeaient à brûle-pourpoint avant de tourner bride, en *caracolant*, comme on disait, afin de permettre aux suivants d'effectuer la même manœuvre.

Ainsi, à l'origine, l'arme à feu est arme de vilain et de fantassin. Le noble la dédaigne et la répudie. Elle fausse les règles du tournoi, qui continuent de valoir à la guerre, où les champions mesurent des vertus toutes personnelles : la vigueur, l'adresse, la bravoure. Au contraire, les milieux bourgeois l'adoptent d'instinct et de nécessité, de même que les armées royales, dans la mesure croissante où le monarque préfère des hommes qu'il recrute, qu'il paie et qui n'appartiennent qu'à lui, à une noblesse turbulente, capricieuse et indépendante.

§ 2. *Infanterie et démocratie.*

Les progrès de l'infanterie coïncident curieusement avec les institutions militaires des régimes où, pour la première fois en Europe, le principe démocratique se fait jour. Il n'en est pas d'exemple où l'on ne remarque la même préférence accordée à l'homme à pied, le même esprit égalitaire, le même mélange enfin de discipline stricte et de fanatisme religieux ou de sentiment national. A ce point de vue, les guerres des Hussites apparaissent comme une remarquable anticipation. Certes, elles ne font pas souche, n'inaugurent pas de tactique ni de transformation durable. Mais ces bourgeois et ces paysans qui défendent leur foi et qu'une espèce de conscription a rassemblés

trouvent le moyen de résister efficacement à l'assaut des chevaliers bardés de fer. Ils ajustent leurs chars les uns aux autres et, de leur matériel roulant, construisent un rempart que renforcent un fossé et une levée de terre. Pareille manœuvre ne sera pas reprise. Les Hussites ne parviennent pas à fonder un Etat. Leur stratégie ne constitue qu'un épisode de l'histoire militaire. Cependant l'esprit dont ils étaient animés ne semble nullement accidentel. Au fond, c'est celui qu'on retrouve dans la Confédération Helvétique et dans les Provinces-Unies. Deux pays protestants qui sont aussi les deux seuls pays où prospère un régime bourgeois, les deux seuls pays enfin où l'infanterie prépondérante donne à la guerre un aspect inédit et conduit à la victoire le peuple en armes. Une telle coïncidence ne peut être fortuite, surtout si on y ajoute Cromwell et les Suédois, eux aussi protestants, eux aussi fanatiques, disciplinés et « démocrates ».

En Suisse, chacun est soumis à la conscription à partir de sa seizième année. Chaque canton envoie sous les drapeaux son contingent de paysans. L'armée est composée de carrés de fantassins qui combattent contre des cavaliers. Ils sont munis de la hallebarde, arme qui conjugue la pique et la hache. La force centrifuge donne au tranchant de l'arme la force de traverser l'armure. De même, grâce au rouet qui accroît notablement la tension de la corde, le carreau de l'arbalète acquiert la même redoutable vertu. Dans ces milices, l'esprit démocratique est vivace. On y célèbre les victoires remportées sur les « seigneurs ». Le port de l'arme entraîne le droit de vote qui lui est indissolublement lié. Aujourd'hui encore, dans les cantons de démocratie directe, la loi demande qu'on soit armé sur le lieu du scrutin pour pouvoir prendre part au vote.

L'organisation très stricte implique une discipline d'une extrême sévérité : tout soldat a le droit d'abattre son voisin qui parle de s'enfuir. Pareille rigueur contraste avec la bravoure anarchique des chevaliers. En outre, les Suisses ont la supé-

riorité du nombre et ils mènent un combat où leur existence même est intéressée. Aussi ne font-ils point de quartier. Ils massacrent ceux qui demandent merci. Avec eux, la guerre cesse d'être un jeu. Ce n'est plus une partie de barres où l'on fait des prisonniers pour en tirer rançon. C'est une lutte pour le sol, la vie, la foi, où on achève les blessés et où les conventions n'ont pas cours.

Les Suisses sont vainqueurs à Morat le 22 juin 1476. On admet que cette victoire d'un corps tactique, discipliné, national, de fantassins régulièrement mobilisés et encadrés, sonne, avec le glas de l'armée médiévale, celui de la prééminence militaire de l'aristocratie féodale.

Un siècle plus tard, dans les Provinces-Unies, pays bourgeois, Maurice d'Orange crée contre l'Espagne l'infanterie néerlandaise. Il prend pour modèle l'armée romaine, elle-même calquée sur les cadres de la cité. Il réalise ainsi les conceptions que Machiavel avait préconisées en vain dans l'aristocratie Florence. La leçon fut bientôt entendue en Allemagne, en Espagne et en France. Les lansquenets de Maximilien, les francs archers organisés par Louis XI, l'infanterie formée par Gonzalo et qui servit à Charles Quint, reproduisent avec plus ou moins de fidélité le modèle helvétique. Mais si on empruntait l'armement, si on imitait la tactique, on se gardait d'adopter le principe même auquel les bataillons suisses devaient leur existence : la conscription, l'égalité devant l'obligation militaire, ses charges et ses honneurs, l'ardeur démocratique et nationale.

Aussi ces troupes répondent-elles seulement à la nécessité de disposer d'une infanterie ; les défaites des chevaliers en démontraient l'urgence avec assez d'éclat. Les monarques veillent à la qualité, à l'instruction, à la cohérence, à la discipline des régiments. Mais là se borne la ressemblance avec la milice des Cantons. Les fantassins royaux demeurent des mercenaires au service des princes qui les emploient, qui les payent,

qui les méprisent et qui mettent des seigneurs à leur tête. François I^{er} a beau encourager l'enrôlement dans les *légions* par la promesse de l'immunité fiscale, la valeur guerrière de celles-ci reste minime. La cavalerie demeure pour longtemps l'arme essentielle : jusqu'à la Révolution, la France ne connaîtra pas d'infanterie à recrutement national.

§ 3. Une tentative d'infanterie noble.

Particulièrement intéressante apparaît la tentative de Maximilien. Par une chance que l'histoire offre rarement, elle fournit comme une contre-épreuve qui permet d'assurer solidement les rapports entre infanterie et démocratie. Le Habsbourg aperçoit bien que le problème consiste à vaincre la résistance des nobles à combattre *à pied* contre les vilains. Aussi a-t-il l'idée de faire des lansquenets un corps d'élite, glorieux, où les seigneurs tiendraient à honneur de servir. Les lansquenets étaient gens de sac et de corde, pillards, incendiaires et brutaux, comme tous soudards de l'époque. Maximilien entreprend d'abord d'en transformer la composition. Il en exclut les serfs, les repris de justice et pratiquement les indigents, car chaque soldat doit fournir ses armes et son équipement. Lui-même donne l'exemple. Pour manifester que personne, fût-ce l'Empereur, ne saurait déchoir en s'engageant dans les contingents renouvelés, il entre solennellement à Cologne, en uniforme de lansquenet, la pique à la main, *à pied*, précédant princes et seigneurs.

Ces mesures et cette démonstration donnent d'abord le résultat espéré. Dans les régiments, les nobles remplacent en grand nombre les paysans, qui n'y sont maintenus qu'en sous-ordre et comme soldats d'espèce inférieure. L'Empereur ne néglige rien pour faire du régiment une sorte de communauté où resurgissent des règles analogues à celles de la chevalerie. L'admission des nouveaux membres donne lieu à des cérémonies im-

posantes : ils se présentent individuellement devant leur futur chef en passant sous une voûte formée de trois hallebardes ; d'après leur tenue, on décide de la solde qu'ils recevront ; puis l'aumônier leur fait prêter serment et on distribue les insignes militaires. Le colonel, toujours seigneur de grande réputation guerrière, a sur la troupe un pouvoir illimité qu'il exerce non seulement par l'intermédiaire de la hiérarchie des officiers, mais aussi au moyen d'une police de campagne, comprenant un prévôt, des argousins et un bourreau souvent appelé *l'homme libre*.

Les régiments se composent de dix-sept à dix-huit fanions de quatre cents lansquenets chacun. Parmi eux, une centaine perçoivent une solde plus élevée, ce sont des nobles ou des bourgeois de vieille souche. Au lieu de la pique, ils portent l'espadaon ou la hallebarde. En outre, ils sont casqués et cuirassés. L'organisation du corps est précise et méticuleuse ; il existe dans chaque régiment services d'intendance, chapelain, trésorier, chirurgien, musiciens, etc... Un sergent du train s'occupe des femmes et des enfants qui, éventuellement, accompagnent la troupe ou vivent dans le camp.

L'appareil judiciaire est très précis, particulièrement développé et complexe. Son fonctionnement révèle à merveille la nature profondément ambiguë des lansquenets impériaux. C'est là, peut-être, qu'apparaît le plus clairement le mélange d'institutions égalitaires et d'étiquette chevaleresque. Les peines sont prononcées par le juge militaire assisté d'une sorte de jury de douze lansquenets à double solde, choisis à raison de un par fanion. Le coupable est exécuté à l'épée en cas de crime non infamant. Il est pendu en cas de crime infamant. La roue ou l'écartèlement punissent la trahison. Certaines fautes relèvent de la « loi des longues piques ». C'est alors le fanion entier qui est juge : quarante lansquenets délibèrent trois fois. En cas de condamnation à mort, une liturgie spectaculaire règle l'exécution. Voici la description qu'en donne Ullrich :

« ... Les lansquenets formaient alors une double haie, au bout de laquelle se tenaient les cornettes. Le prévôt y conduisait le délinquant, après que celui-ci se fut confessé, et lui faisait traverser la haie à trois reprises, pendant quoi le condamné devait faire ses adieux et demander pardon à l'assistance. Puis, les lansquenets abaissaient les piques ; les cornettes faisaient converger vers la haie les pointes des drapeaux ; le prévôt arrêta le délinquant à l'autre extrémité de la haie, le frappait trois fois sur l'épaule droite et le sommait de courir. Saignant de ses nombreuses blessures, le condamné s'affaissa à la fin sur le sol. La communauté s'agenouillait, pria pour le pauvre pécheur, faisait en ordre à trois reprises le tour du mort, tandis que les tireurs faisaient partir, au nom de la Sainte Trinité, trois coups d'arquebuse par-dessus sa dépouille ». (*La guerre à travers les âges*, pp. 111-112).

L'entreprise de Maximilien fit long feu. Malgré tout, les lansquenets restaient des mercenaires, gentilshommes sans ressources, artisans ou aventuriers groupés sous la tutelle de seigneurs, pour constituer une infanterie efficace et instruite. Petit à petit, les nobles se retirèrent d'un corps où les rebutaient la sévérité du règlement, l'obligation de l'exercice et la promiscuité. A la fin, il n'y avait presque plus de chevaliers dans les rangs des lansquenets. L'esprit civique apparaît bien comme la condition même de l'infanterie. Là où il fait défaut, celle-ci retourne vite à son état sauvage de bande indisciplinée, pillarde, d'autre part aussi peu belliqueuse que possible.

Au début, encore proches du modèle suisse et sous l'influence de Maximilien, les lansquenets, avant la bataille, s'agenouillaient pour chanter un cantique ou réciter une prière. Puis ils répandaient du sable derrière eux, comme pour s'interdire de reculer. C'était en pleine Réforme, en un temps où le fanatisme religieux pouvait suppléer le dévouement à l'Etat. Mais bientôt l'esprit aristocratique d'une part et l'esprit mer-

cenaire de l'autre l'emportèrent. Leur association ne suffisait nullement à susciter une milice de patriotes. En général, les lansquenets ne firent qu'aux Suisses la *mauvaise guerre*, celle où l'on se bat pour tuer. Encore n'était-ce que forcés par la décision de leurs ennemis. Pour le reste, comme les autres armées et comme les troupes des condottieres, ils préférèrent vite les usages de la *bonne guerre* où, conformément au code de la lutte courtoise, on se garde de tuer, afin de procéder à des captures que la coutume du rachat rend fort avantageuses. A la fin du siècle, les choses en sont au point qu'après un choc plus symbolique que réel, les deux partis procèdent au dénombrement de leurs effectifs et que les plus faibles se rendent aux plus nombreux. Il s'agit surtout, entre les deux, de se mettre d'accord pour extorquer par la menace des tributs substantiels à la population civile.

Tel fut l'essai le plus remarquable et, à vrai dire, le seul de constituer une infanterie noble. L'échec en est significatif. Au contraire les initiatives de Maurice et de Louis-Guillaume d'Orange rencontrèrent un plein succès. Dans les Provinces-Unies, ils n'ont pas de peine à organiser une infanterie homogène où ils doublent la proportion des mousquetaires et des arquebusiers. Ils adoptent en même temps une tactique compliquée entièrement nouvelle. Elle suppose une exceptionnelle capacité de manœuvre, un entraînement intensif, mécanique, continu, qui achemine les gestes du soldat vers l'automatisme indispensable. Les cadres subalternes sont renforcés. La solde est régulièrement payée. Les villes, au lieu de le redouter, se disputent le privilège d'abriter une garnison. De cette façon, une solidarité organique est obtenue entre le peuple et l'armée, où les éléments étrangers demeurent cependant importants. Décidément, protestantisme, démocratie et infanterie se composent bien.

Contrairement à l'apparence, une nouvelle preuve en est fournie par Gustave-Adolphe. C'est qu'en Suède, la cohésion

est sans fissure entre la monarchie, l'aristocratie et le peuple. La féodalité est tempérée par les conditions de vie. Les luttes soutenues en commun contre les Danois pour l'indépendance ont donné à la population un patriotisme précoce. Aussi n'y a-t-il pas de péril à établir la conscription. Gustave-Adolphe y recourt et fonde ainsi la première armée moderne et essentiellement nationale, principalement pour l'infanterie. La foi luthérienne renforce l'esprit civique. Seuls les Suédois sont pointilleux sur la confession des mercenaires qu'ils engagent. Elle aide à la cohésion de l'armée, comme la pratique du culte aide à sa discipline. A la même époque, Cromwell, autre protestant démocrate et guerrier, fait aussi reposer la discipline sur « l'ardeur et la vérité de la foi » ; il commande une armée civique de volontaires qui combattent contre des gentilshommes. Homme de guerre, Gustave-Adolphe rompt avec la stratégie du temps. Il augmente la puissance de feu de ses troupes, compose des régiments entiers de mousquetaires, perfectionne la technique du feu roulant, augmente enfin l'importance et la mobilité de l'artillerie. Surtout, il ne s'attarde pas aux sièges, qu'il abandonne bientôt en cas d'insuccès. Il recherche la décision en terrain découvert par l'offensive et en imposant la bataille, contrairement aux théories de l'époque qui jugent le génie d'un capitaine sur son habileté à vaincre sans combat.

§ 4. La guerre en dentelles.

Gustave-Adolphe livra trois batailles en sept mois. Le fait est extraordinaire dans un temps où il se livre rarement plus d'une bataille par campagne et où il est fréquent qu'il ne s'en livre pas du tout. De fait, la guerre qui, durant près de soixante ans, oppose l'Espagne aux Provinces-Unies ne donne lieu qu'à un seul choc de grande envergure. Car, dans le même temps, l'art de la guerre a fini par devenir celui de la conduire à moindres frais, en évitant les rencontres sanglantes. Tout se passe comme si, au fur et à mesure que l'arme de

trait, puis l'arme à feu, donnent une puissance meurtrière accrue au fantassin, par conséquent au roturier, la noblesse, par une sorte d'instinct de conservation, tendait à éliminer la violence et la mort des opérations militaires. Les théoriciens conseillent de se battre rarement, seulement à la fin des campagnes et lorsqu'on a su mettre toutes les chances de son côté. Les ministres de la Guerre envoient des instructions analogues aux généraux : il ne faut livrer bataille qu'à la dernière extrémité et ne pas aventurer à la légère les régiments du Roi. Le but est de conserver, le plus longtemps possible, la puissance de choc : un général avisé développe une série de manœuvres et de feintes destinées à envelopper l'ennemi et à lui couper la retraite. Surtout, on investit les places fortes. On cherche à enlever à l'ennemi ses points d'appui, les positions « clés » qu'on imagine « commander » toute une région. On entend ainsi l'amener à s'estimer vaincu.

Le système des magasins de vivres échelonnés, qui permet le ravitaillement des troupes, aboutit, d'autre part, à réduire considérablement l'ampleur et la rapidité des manœuvres. En revanche, les récoltes et les fermes sont respectées. Chaque soldat emporte sur soi trois rations journalières, les voitures à pain en contiennent pour six jours. La stratégie consiste alors à harceler les lignes de communication de l'adversaire. Il est considéré comme de la dernière témérité de trop s'éloigner de ses bases. Il ne passe pas, non plus, pour prudent, d'engager toutes ses forces. Clausewitz cite, avec un étonnement scandalisé, plusieurs batailles perdues parce qu'un général a gardé en réserve un ou deux corps d'armée, plutôt que de les engager au moment décisif. En hiver, les opérations sont interrompues : on emploie la mauvaise saison à instruire les recrues. La campagne reprend en juin, quand le fourrage vert permet de nourrir les chevaux. En outre, de fréquentes conventions d'armistices à court terme coupent la période active. Quand la campagne approche de sa fin, on songe à combattre. On offre la

bataille, que l'ennemi accepte ou refuse, et qu'on prépare comme une revue. C'est une sorte de parade qui a lieu dans un endroit ouvert et accessible. Pour la livrer, on sort d'un camp retranché. Il est de mauvais ton de forcer l'adversaire à se battre. On choisit, de préférence, une date importante pour le prince : l'anniversaire de sa naissance ou de son mariage, dont le capitaine s'efforcera de rehausser la célébration par l'hommage d'une victoire. Au jour dit, il dispose ses troupes en ordre linéaire, rigide, de façon à présenter une façade géométrique impeccable, qu'il importe de ne rompre sous aucun prétexte. Un contemporain la compare à une garniture de cheminée en porcelaine (*). Tout au plus l'installe-t-on sur quelque éminence ou élévation de terrain qui semble réserver un avantage au parti qui l'occupe. L'autre, alors, est excusable de refuser un combat inégal. A Einbeck, Broglie range ses troupes sur une colline escarpée. Guibert lui-même trouve naturel le désarroi de Brunswick qui se retire, voyant « devant lui une position formidable occupée par une armée dont la contenance ne paraît pas incertaine ».

Pour le reste, personne ne songe à mettre les combattants à l'abri, à les accrocher au sol, à les dissimuler dans un bois, dans un ravin, dans une tranchée. On recherche, au contraire, les terrains nus et plans, sans obstacles ni dénivellations, afin de ne pas troubler la belle ordonnance des lignes. Les hommes sont rangés, épaulement contre épaulement et la poitrine à découvert, à une distance suffisante, il est vrai, pour que le feu ne soit pas trop meurtrier. Ils combattent debout. Il n'est d'ailleurs pas question de faire autrement avec des fusils que l'on bourre par le canon et qu'il est, déjà, assez lent et compliqué de charger en position verticale. Le combat ne comporte aucune initiative : deux lignes parallèles s'affrontent en bloc, dans un rituel immuable. Aucune variante n'est concevable : les soldats se bornent à accomplir, au commandement, des gestes automatiques toujours les mêmes. Car ils ne sont pas sûrs.